

8. Les grands plateaux d'Azur



8.1. Les causses et baous

8.2. Le plateau de Saint-Cézaire et de Saint-Vallier

ALPES-MARITIMES LE DÉPARTEMENT 06

Maîtrise d'ouvrage : **Département des Alpes-Maritimes**
Partenaires : **DREAL PACA, DDTM06**
Lien d'accès direct **››› Atlas des paysages des Alpes-Maritimes**

Table des matières

Grand ensemble de paysage n°8

Les grands plateaux d'Azur 4

EPCI concerné 6
Communes concernées 6

Une succession de grandes marches aux paysages ouverts, orientées au sud 10
Les grands plateaux 10
Les barres rocheuses 12
Les vallées profondes 14

Un ensemble de plateaux calcaires et karstiques 18
La formation des plateaux en écaille 18
Le plateau karstique 19
La pierre calcaire comme élément fondamental des constructions sur les plateaux 20

Des cours d'eau qui incisent profondément les plateaux 24
Trois grands bassins versants 24
Des paysages contrastés, secs et humides 24
Des usages nombreux liés aux cours d'eau 24

Un patrimoine naturel de grand intérêt écologique 28
Une mosaïque d'habitats naturels 28

Une agriculture essentiellement liée au pastoralisme 34
Une activité pastorale qui permet le maintien des paysages ouverts 35
Les cultures en déclin 36

Un territoire peu habité 40
Une architecture qui parle des lieux 41
Une urbanisation récente à la répartition inégale 41

Un réseau de routes et de chemins qui témoignent d'une histoire millénaire 44
Un lieu de passage très ancien 44
La Route Napoléon (RD6085) 47

Unité de paysage n°8.1

Les causses et baous 50

Caractéristiques 53

Valeurs spécifiques 54

Des éperons rocheux en balcon sur la Mer 54

De vastes plateaux calcaires ondulés de dolines 55

Un patrimoine lié au pastoralisme ancestral 56

Des villages perchés 57

L'observatoire astronomique et sa silhouette « magnétique » dans le paysage 58

Dynamiques d'évolution 60

La fermeture des paysages de terrasses 60

L'urbanisation au-delà des bourgs historiques 64

Enjeux majeurs 66

Le maintien des espaces ouverts et du pastoralisme 66

La qualité d'accueil du public et la cohabitation entre usagers 67

La gestion du risque incendie 68

La maîtrise de l'urbanisation regroupée dans les bourgs et la préservation des silhouettes de villages 68

La qualité des espaces public villageois 70

Unité de paysage n°8.2

Le plateau de Saint-Cézaire et de Saint-Vallier 72

Caractéristiques 73

Valeurs spécifiques 74

Le village de Saint-Cézaire, une vigie sur la vallée de la Siagne 74

Le village de Saint-Vallier-de-Thiey, un bourg historique sur la Route Napoléon 76

Des oliveraies remarquables 77

Un patrimoine de muret, bories et de puits 77

Dynamiques d'évolution 78

L'étalement urbain de Saint-Vallier et Saint-Cézaire 78

Enjeux majeurs 82

La maîtrise de l'urbanisation diffuse et la qualité des espaces publics 82

La gestion du risque incendie 83

La qualité des routes 83

La préservation et la mise en valeur du patrimoine 83

Grand ensemble de paysage n°8

Les grands plateaux d'Azur

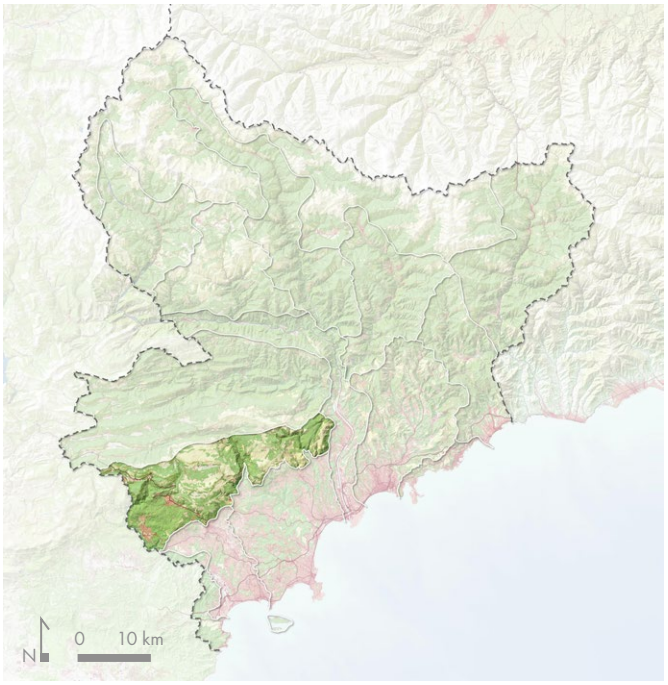

Les grands plateaux d'Azur regroupent deux unités paysagères dont les limites prennent appui sur les reliefs marquants des baous en limite sud, les différenciant fortement des collines habitées du Pays d'Antibes et du Bassin de la Siagne. Au nord, ces grands plateaux trouvent leur limite sur la crête méridionale de la vallée du Loup, au-delà de laquelle commence une série de plissements est-ouest des Préalpes provençales. Les deux unités paysagères (les causses et les baous et le plateau de Saint-Cézaire et de Saint-Vallier) se distinguent tant par leur topographie que par leur occupation du sol : la végétation et l'urbanisation. La limite entre les deux est assez clairement visible dans le paysage par l'effet d'amphithéâtre que dessine la crête rocheuse du plateau de Caussols et de la montagne de l'Audibergue autour du plateau de Saint-Vallier et de Saint-Cézaire.

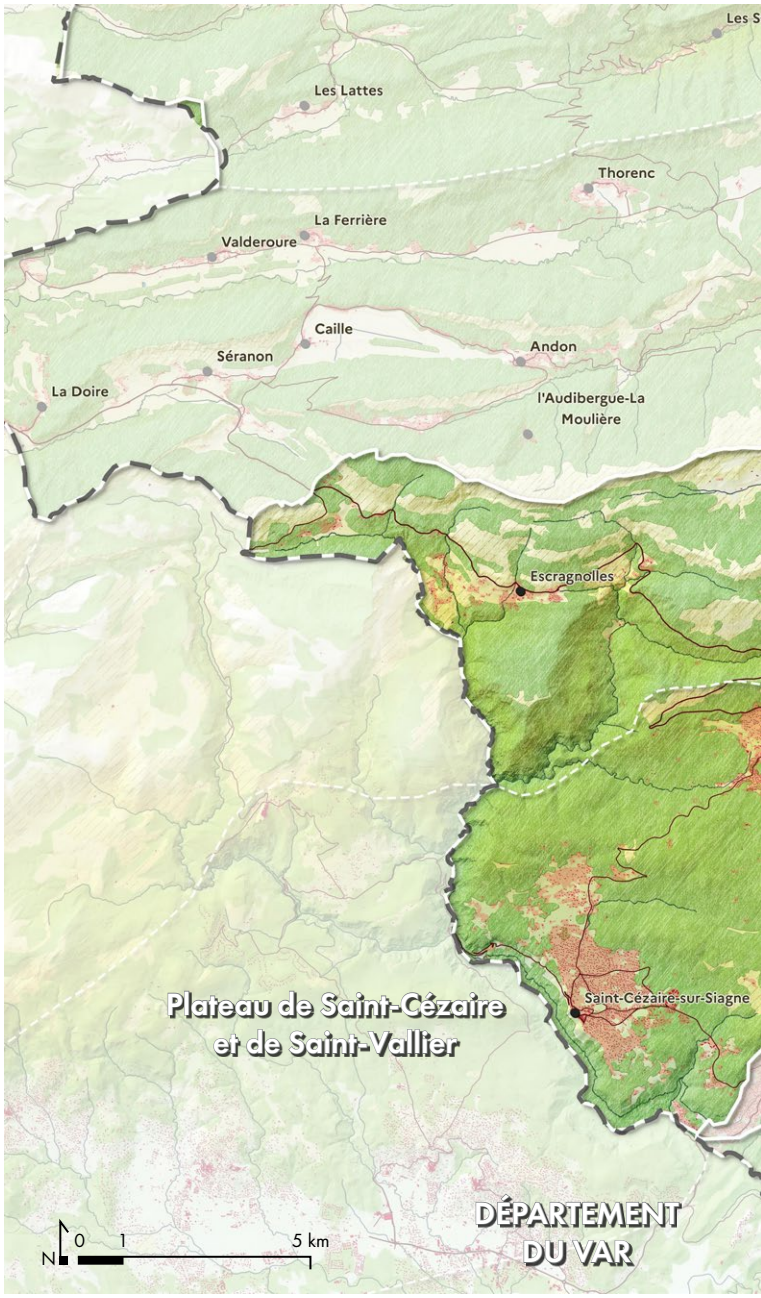

Fiche d'identité du grand ensemble de paysage

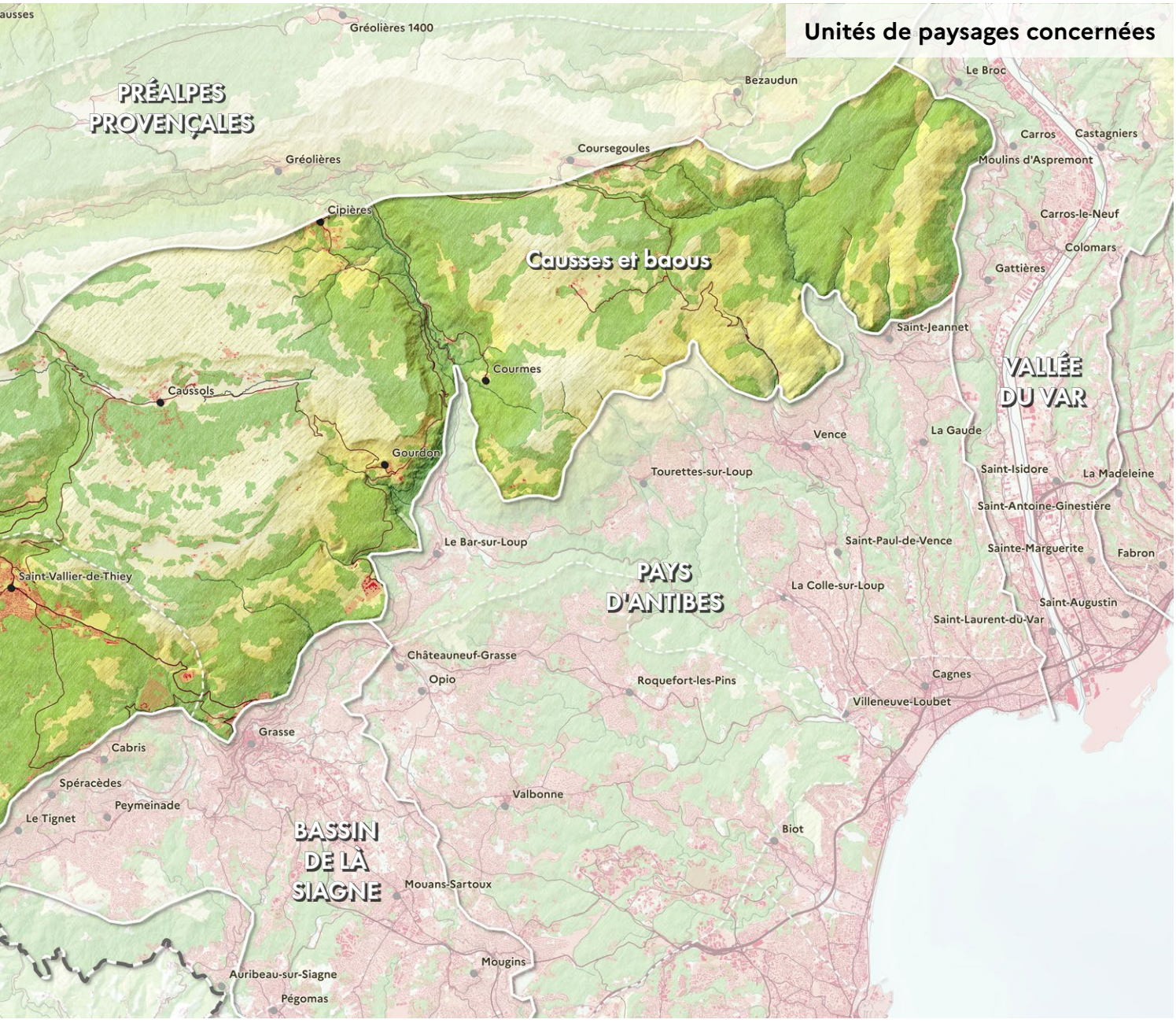

Typologie des paysages

- Espace bâti
- Garrigues, landes et formations pastorales
- Espaces forestiers
- Cours et plans d'eau

Limites paysagères

- Grand ensemble de paysage
- Unité de paysage

Fiche d'identité du grand ensemble de paysage

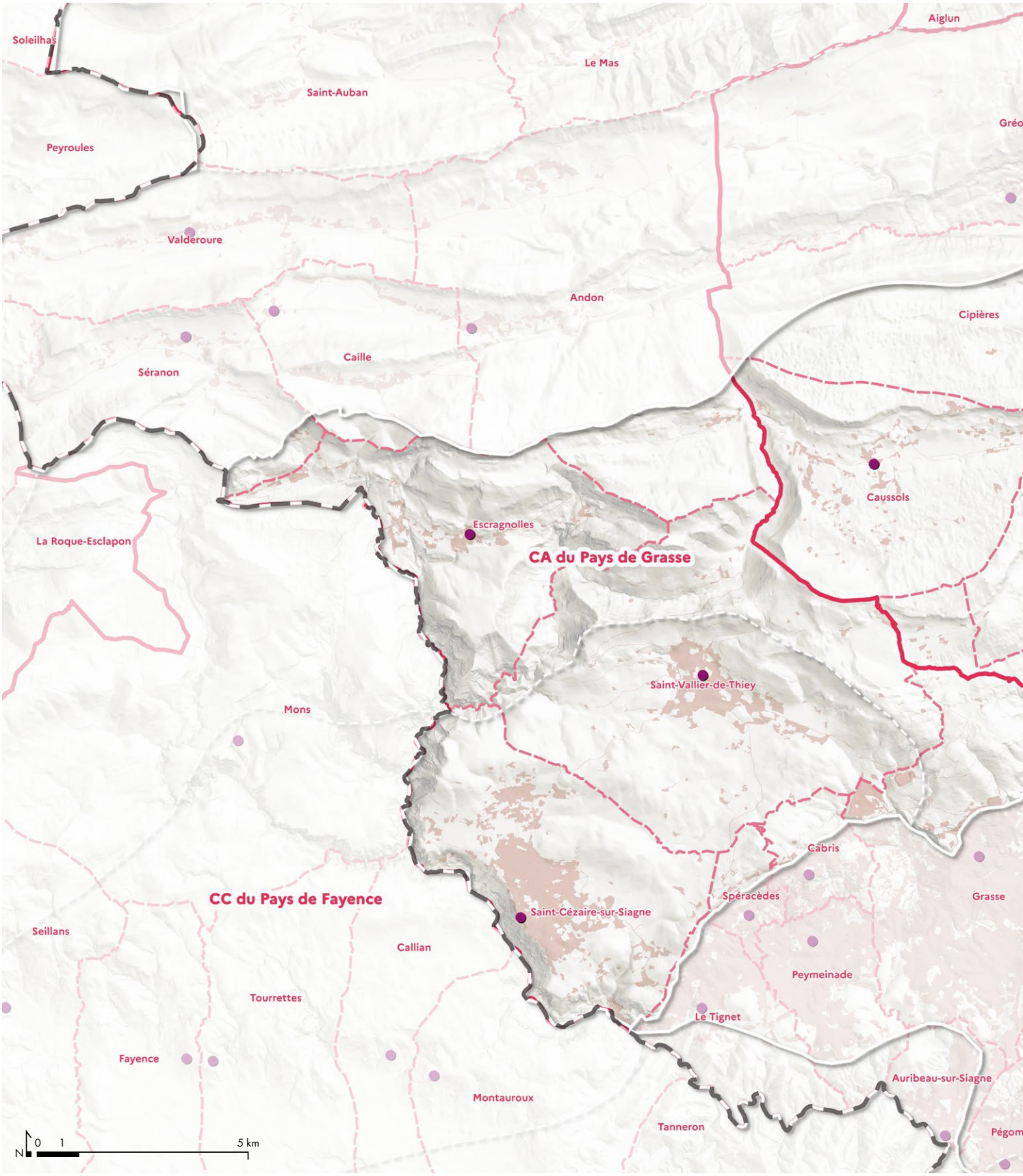

EPCI concerné

- CA du Pays de Grasse
- CA de Sophia Antipolis
- Métropole Nice Côte d'Azur

Communes concernées

- Andon
- Bézaudun-les-Alpes
- Cabris
- Caille
- Carros
- Caussols
- Cipières
- Courmes
- Coursegoules
- Escragnolles

Fiche d'identité du grand ensemble de paysage

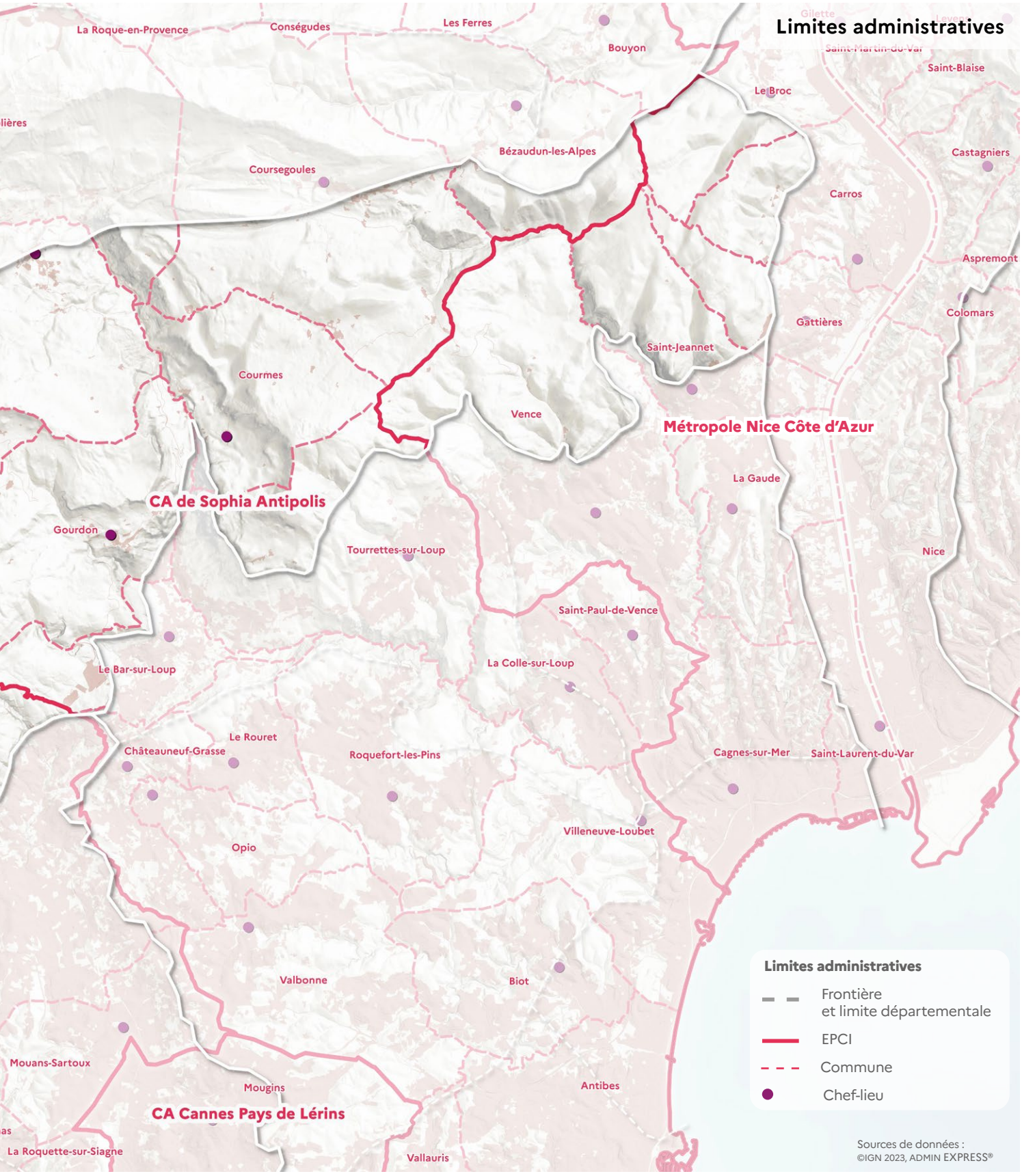

- Gattières
- Gourdon
- Grasse
- Gréolières
- Le Bar-sur-Loup
- Le Broc
- Le Tignet
- Saint-Cézaire-sur-Siagne
- Saint-Jeannet
- Saint-Vallier-de-Thiey
- Séranon
- Spéracèdes
- Tourrettes-sur-Loup
- Vence

Fiche d'identité du grand ensemble de paysage

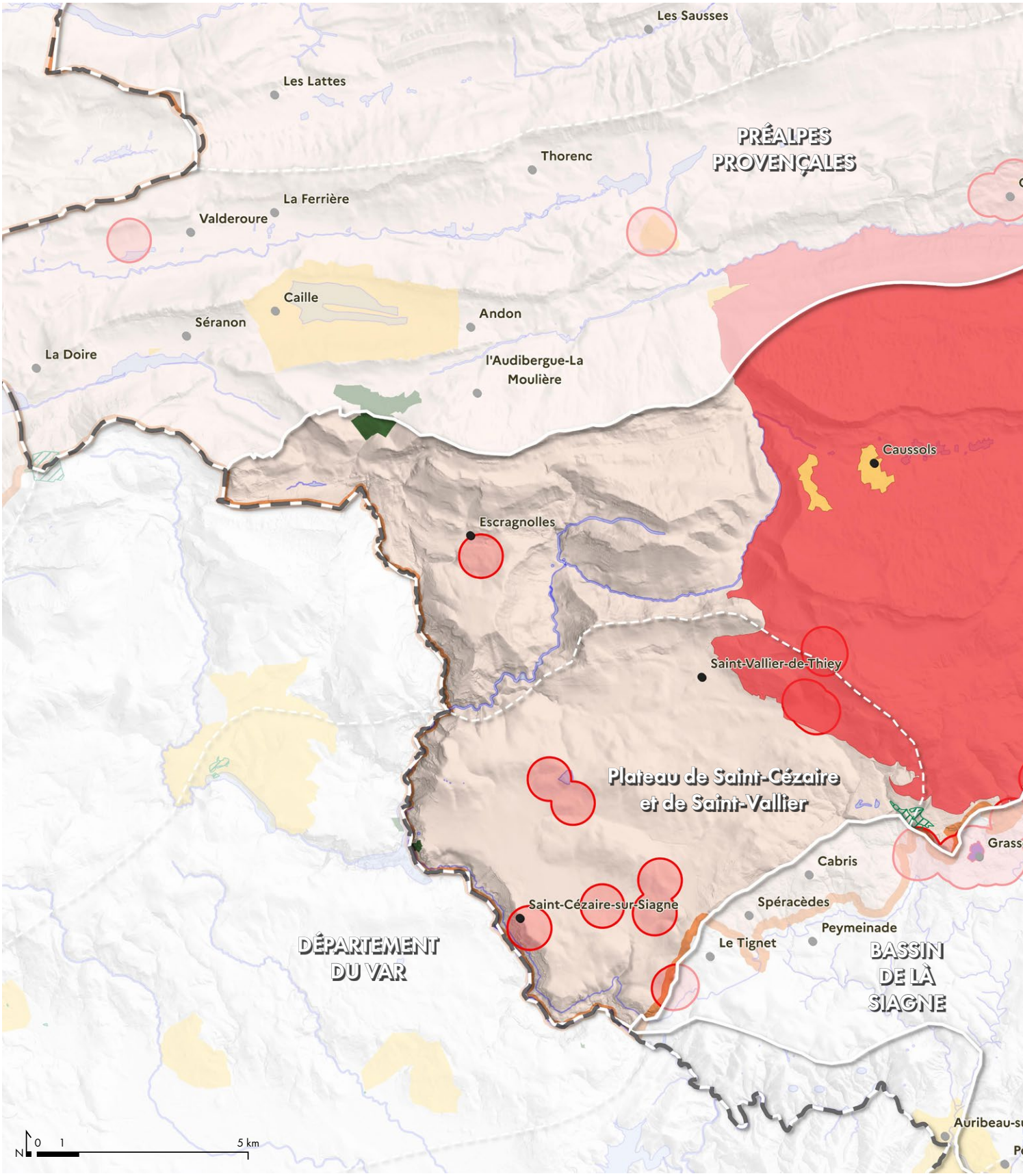

Ce grand ensemble de paysage regroupe une grande diversité de paysages et de milieux naturels, reconnus et protégés par divers dispositifs : les baous, les plateaux de Saint-Barnabé, de Calern et de Caussols sont en site classés (les plus étendus du département) et zones Natura 2000 au titre de directives européennes Habitat et Oiseaux ; le plan de Noves est un parc départemental recouvrant une vaste emprise d'espaces naturels sensibles ; enfin, l'ensemble est partie intégrante du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur.

Fiche d'identité du grand ensemble de paysage

Protection et reconnaissance des paysages

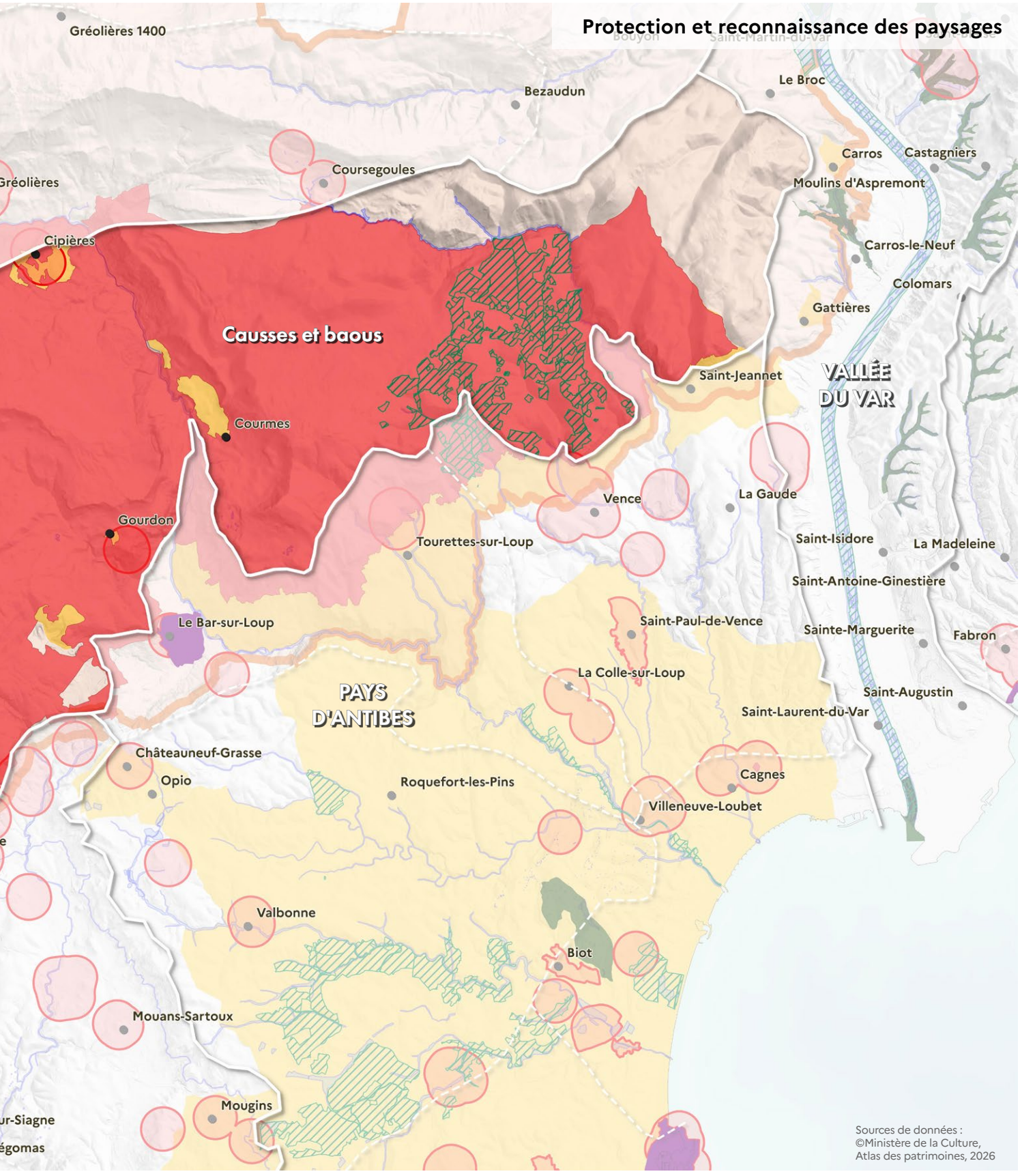

Mesures de protection

- Arrêté de protection de biotope
- Espace Naturel Sensible (ENS) (protection foncière)
- Zones humides
- Site classé
- Site inscrit
- Abords des monuments historiques
- Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Fiche d'identité du grand ensemble de paysage

Reliefs et paysages

Une succession de grandes marches aux paysages ouverts, orientées au sud

Les grands plateaux calcaires sont posés à une altitude située entre 400 et 1300m. Ils se superposent en marches aux douces pentes sud-nord, interrompues par des barres rocheuses en adret abrupt (au sud) dont la plus importante compose la ligne des baous (période géologique de l'Ugonien). Les plateaux s'étirent d'est en ouest, se superposent (notamment les plateaux de Calern et Caussols), et sont segmentés par les clues nord-sud des vallées profondes de la Cagne, du Loup, du Nans et de la Siagne. Cette succession de barres, de combes allongées est-ouest, entrecoupées de clues nord sud, donne à ce territoire une grande homogénéité paysagère.

Les grands plateaux

Les quatre plateaux sont assez similaires, plats ou légèrement ondulés, la roche est souvent apparente sous forme de lapiaz ou d'amas caillouteux ou rocheux. Disposés en étages successifs, ils se distinguent par leur végétation : steppe rase sur le plateau de Calern, garrigue éparse ou boisée pour les autres plateaux. Le plateau de Saint-Cézaire est légèrement différent dans sa topographie par un étagement successif de petits plateaux, descendant jusqu'au rebord de la Siagne.

Le plateau de Calern situé à environ1300m est le plus plat, couvert de pelouses rases. La roche calcaire affleure partout sur le plateau et le travail d'érosion lié à l'eau a formé des lapiaz (rainure plus ou moins profonde résultant de la dissolution du calcaire en surface et se présentant en groupements denses), des avens (gouffre naturel creusé par les eaux dans un terrain calcaire) et des dolines (dépression fermée de forme circulaire). Ce paysage sec et minéral s'ouvre largement sur les alentours et notamment la montagne du Cheiron au nord et les barres rocheuses du plateau de Caussols au sud. Ce plateau évoque des paysages lunaires, sa nudité étant soulignée par les coupoles et bâtiments blancs de l'Observatoire de la Côte d'Azur qui émergent du plateau.



L'observatoire émerge du plateau de Calern.

Le plateau de Caussols, situé en contrebas du plateau de Calern, offre des paysages plus variés. Il est plus boisé que celui de Calern et est marqué par la présence d'un vaste poljé (dépression karstique), plus humide, vert et cultivé. Le plateau remonte doucement au sud où la roche calcaire affleure en permanence. Lapiaz, pierriers se mêlent aux pelouses sèches et aux arbustes (buis). À mi-pente, le pin sylvestre s'y développe fortement depuis la déprise de l'agropastoralisme.

Le plateau de Saint-Barnabé, en arrière des baous, s'étend jusqu'au massif du Cheiron. Il forme une étendue calcaire au relief un peu plus marqué que les plateaux précédents. La vue y est largement ouverte sur le littoral et la chaîne des sommets alpins, depuis la route du Col de Vence qui traverse ce paysage minéral et sec vers le seul hameau du plateau, Saint-Barnabé.

Le plateau de Saint-Cézaire présente des reliefs moins marqués, et entièrement boisés. Des falaises et affleurement rocheux (barres) de calcaire gris ou ocre, cisèlent la végétation du plateau.



Le plateau de Saint-Barnabé présente des reliefs amples et dénudés.



Le plateau de Saint-Cézaire et la ville de Saint-Vallier-de-Thiey.



Le plateau de Caussols au creux duquel une dépression karstique permet la présence de prairies permanentes de fourrage et quelques parcelles légumières.

Les barres rocheuses

Elles séparent les plateaux et forment des chaînes montagneuses orientées d'est en ouest.

Le massif du Cheiron occupe le nord de l'ensemble, annonçant les plis plus marqués des Préalpes. Le massif du Cheiron est le point culminant du territoire du PNR des Préalpes d'Azur, et un point de repère visuel bien visible depuis la bande littorale mais également depuis les plateaux. Il constitue à la sortie des Gorges du Loup, le 1er massif orienté est-ouest et contraste ainsi avec les reliefs alentours. Il s'agit d'un karst d'altitude en zone de montagne méditerranéenne.

La crête de l'Audibergue : son flanc méridional est abrupt et désertique, constitué de calcaires jurassiques similaires aux barres surplombant les plateaux. Ce massif est perforé de nombreux gouffres et de puits qui en ont fait un haut lieu de la spéléologie. Culminant à plus de 1600m, il offre au nord des pentes aménagées en pistes de ski alpin.

La falaise du plateau de Calern : Parfaitement horizontaux, ses bancs de calcaire dessinent une ligne continue depuis le plateau de Caussols.

Les baous étirés d'est en ouest (falaises et barres calcaires) constituent la première ligne rocheuse perceptible depuis le littoral.



La montagne de l'Audibergue sur les hauteurs du plateau de Saint-Cézaire (vallon de Saint-Martin).



La falaise du plateau de Calern depuis le plateau de Caussols.



Le massif du Cheiron depuis le plateau de Calern.



Panorama depuis les hauteurs de Gourdon.

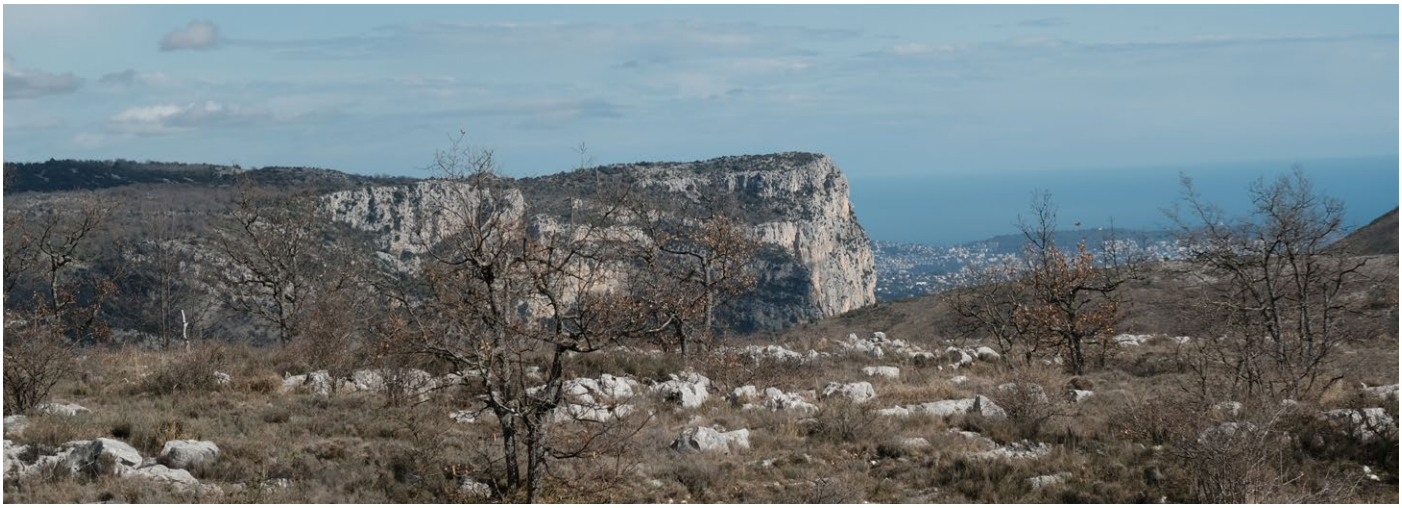

Un effet de balcon depuis les baous sur tout le sud de l'ensemble : panorama jusqu'à la mer, depuis la route du Col de Vence.

Les vallées profondes

Quatre grandes vallées entaillent les plateaux calcaire, formant des clues de direction nord-sud. Les vallées de la Cagne, du Loup, de Nans et de la Siagne. Pour expliquer comment ces rivières ont pu inciser les plateaux de façon aussi impressionnante (et non pas les contourner) il faut comprendre que ces cours d'eau étaient présents bien avant le soulèvement des plateaux, lié à la surrection des Alpes. Le paysage où coulaient déjà ces rivières, était alors beaucoup plus bas qu'aujourd'hui. Des mouvements tectoniques liés à la formation des Alpes provoquèrent la surrection des plateaux. Au fur et à mesure qu'ils se soulevaient, les rivières cherchant à garder leur écoulement d'origine, érodaient d'autant le fond de leur lit, creusant petit à petit une vallée ou une gorge.

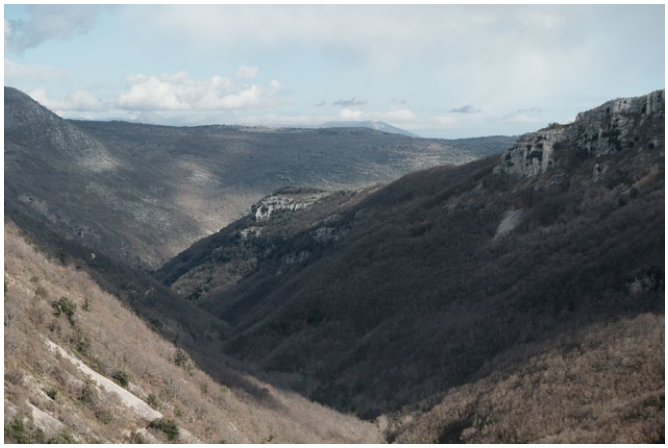

Les gorges de la Cagne au pied du mont Cheiron.

La vallée du Loup est la plus spectaculaire avec une incision de plus de 400m de profondeur au niveau du hameau de Bramafan. Les pans rocheux tombent de façon vertigineuse au-dessus du lit de la rivière. L'étroitesse et la profondeur de la gorge témoigne d'un phénomène relativement rapide et récent. La rivière du Loup s'écoule ici au fond de gorges très encaissées, entre de hautes parois verticales, séparant les plateaux karstiques de Caussols et de Saint-Barnabé. Elle présente de nombreuses curiosités naturelles : grottes, cascades (cascade de Courmes, saut du Loup), barres rocheuses spectaculaires, énormes marmites. Ces gorges ont un haut intérêt géologique, écologique et paysager. Spectaculaires par endroits, elles sont parcourues par un itinéraire touristique réputé. Elles sont largement fréquentées par les pratiquants d'escalade et de canyoning.

Parcourable depuis la route sur toute sa longueur, ce paysage de défilé offre à ses deux débouchés des vues spectaculaires : au sud sur le piémont et le littoral et au nord sur le massif du Cheiron.

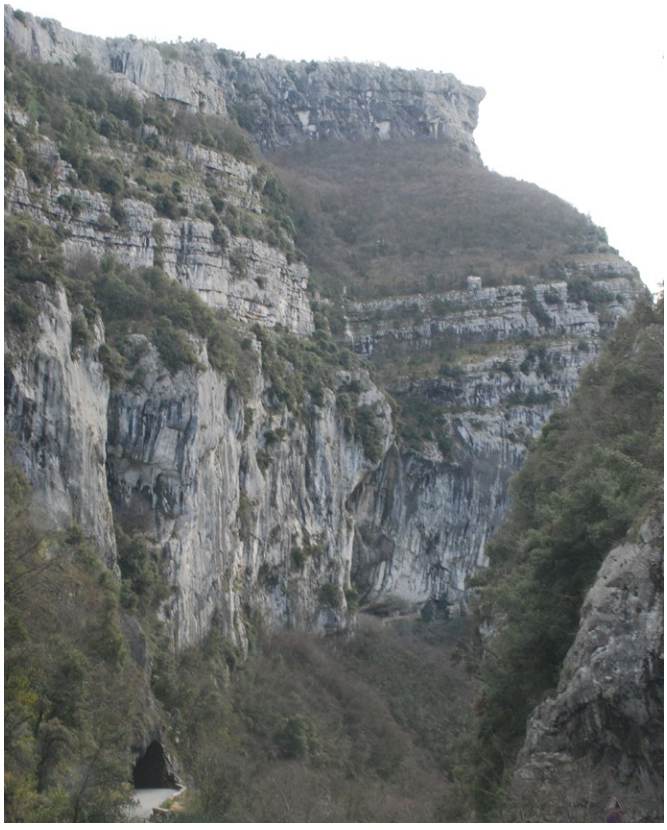

Les gorges au niveau du Saut du Loup.

La vallée de la Cagne est peu accessible, uniquement à pied mais n'en est pas moins spectaculaire. Au fond de vallée le cours d'eau a façonné des vasques et des cascades qui sont autant de lieux de baignade pour les randonneurs.

Le vallon de Nans offre des reliefs plus doux. Séparant le plateau de Calern et le massif de l'Audibergue, il continue sa course en dissociant le plateau de Caussols et les barres de Thiey pour ensuite bifurquer vers l'ouest et se jeter dans la Siagne. Moins profond que les deux vallées précédentes, les pentes sont presque entièrement boisées et le lit s'installe dans un fond de vallée plat.

La vallée de la Siagne délimite la frontière entre les Alpes Maritimes et le Var. Étroite et profonde, elle dessine des méandres successifs pour créer son passage dans les plateaux. Au cœur des calcaires du jurassique, la rivière se fraye des chemins sinueux créant des paysages grandioses et intimistes à la fois. Ces gorges attirent un large public pour la baignade et la pratique de l'escalade et pour ses atouts paysagers (arches naturelles au pont de Ponadieu à Saint-Vallier-de-Thiey). À Saint-Cézaire-sur-Siagne, la ville s'installe en balcon sur la vallée, donnant à voir cette longue césure verte qui descend jusqu'à la mer.



Vallée de la Siagne depuis Saint-Cézaire : une vallée puissante et verdoyante


Les Sausses
l'Esteron
Les Lattes
PRÉALPES PROVENÇALES
Thorenc
l'Artuby
La Ferrière
Valderoure
Le Gros Pounch 1188m
Haute Combe
le Loup
Caille
Andon
Séranon
La Doire
Col de la Sine
PLATEAU DE CALERN
Clue de Séranon
l'Audibergue-La Moulière
montagne de l'Audibergue
Clue de la Sine
Serre de la Madeleine
Caussols
Embut de Caussols
le Thiey 1553m
PLATEAU DE CAUSSOLS
Escragnolles
Colle du Maçon
Col du Clapier
Col du Ferrier
la Siagne
PLATEAU DE LA MALLE
Saint-Vallier-de-Thiey
Gorges de la Siagne
Col du Pilon
PLATEAU DE ST CÉZAIRE
Plateau de Saint-Cézaire et de Saint-Vallier
Cabris
Grass
La Siagne
Saint-Cézaire-sur-Siagne
Spéracèdes
Peymeinade
Le Tignet
DÉPARTEMENT DU VAR
BASSIN DE LA SIAGNE
la Siagne
la Siagne
Auribeau-s
N
0
1
5 km

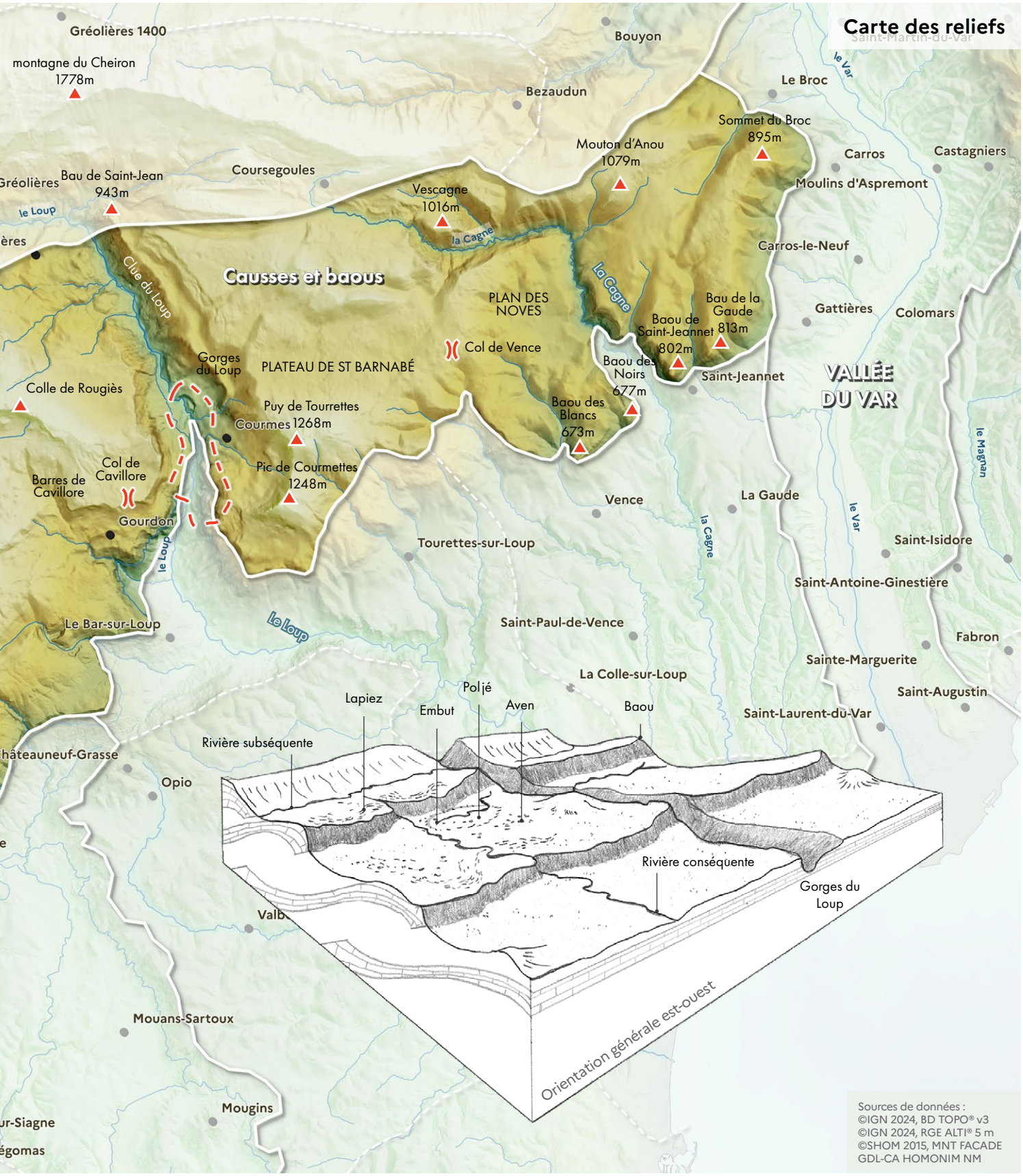

Relief

- ▲ Principaux sommets et baous ou baux
-)(Principaux cols
- [ ] Gorges

Géologie et paysages

Un ensemble de plateaux calcaires et karstiques

La formation des plateaux en écaille

Les grands plateaux d'Azur sont formés d'écailles calcaires issues du régime lagunaire de l'ère Mézosoïque (-252 à -66 Ma, périodes du Trias, du Jurassique et du Crétacé). À cette époque, la mer qui recouvrait les Alpes-Maritimes a déposé des centaines de mètres de sédiments sur le socle Permien, accumulant en alternance des dépôts durs et tendres de sables, de calcaire, de grès magnésiens et de marnes et argiles à gypse. Lors de la surrection des Alpes au début du Quaternaire, les Préalpes ont basculé vers le sud, et ces couches ont glissé sur l'argile sous-jacente, et se sont cassées et superposées suivant un axe est-ouest parallèle à la côte. L'érosion a modelé des écailles successives de plans, causses et plateaux interrompues par des pentes abruptes. Toutes ces écailles ont des versants asymétriques : elles présentent, au sud un front calcaire abrupt de falaises hautes de plusieurs centaines de mètres, les baous, au nord un versant en pente plus douce.



Des pans inclinés de calcaire à la suite de la surrection des Alpes.

Le plateau karstique

Les plateaux de Caussols, de Calern et de Saint-Barnabé sont recouverts d'un calcaire gris et compact de type karstique. L'eau a sculpté dans cette roche soluble des cavités aux formes diverses qui animent la surface de nombreux accidents (dolines et lapiaz) et orientent le ruissellement pluvial dans un parcours souterrain de galeries, gouffres et avens, avant qu'il ne réapparaisse en sources résurgentes. L'érosion des dépôts calcaires a aussi façonné des dépressions sur de grandes surfaces, appelées poljés, qui ont accumulés des sols plus fertiles favorables aux cultures. C'est le cas du polje du plateau de Caussols mais on les trouve aussi sur les autres plateaux des Préalpes : Ravin de l'Écre, vallon de la Moulière, tête de bassin de la Cagne à Coursegoules, bassin de l'Escragnolle, failles de Saint-Vallier de Thiey, plateau de la Malle, etc.

Sur le plateau de Saint-Barnabé, on retrouve de nombreuses cavités, avens et grottes dont la plus spectaculaire est la grotte d'Eynesi.

Sur le plateau de Caussols : un vaste poljé dont l'exutoire est l'embut de Caussols, une cavité naturelle qui absorbe les eaux de surface de la plaine et disparaissent dans des rivières souterraines.

Sur le plateau de Calern, de nombreuses cavités sculptent les sols calcaires dont la plus connue est l'aven des Baudillouns.



Le polje de Caussols, une dépression entre deux plateaux.

La pierre calcaire comme élément fondamental des constructions sur les plateaux

La pierre calcaire en abondance a permis l'édification de nombreux petits murets servant d'enclos pour les ovins. Ils restent encore aujourd'hui bien présents sur le plateau Saint-Barnabé autour du hameau du même nom. Ces pierriers, bories, enclos à moutons et à ruches (avec banquettes sur dalles plates), anciennes aires de battage (céréales), terrasses témoignent de l'activité agro-pastorale ancestrale. Les villages sont rares sur les plateaux mais des mas et des bergeries ponctuent les quelques routes qui traversent les plateaux et chacun témoigne d'une architecture locale en pierres sèches.



Place de l'église à Coursegoules : ici tout est pierre locale/



Borie de Caussols. ©Bernard Croisé



Parcelle épierrée sous forme de clapiers ou clapas (tas de cailloux).

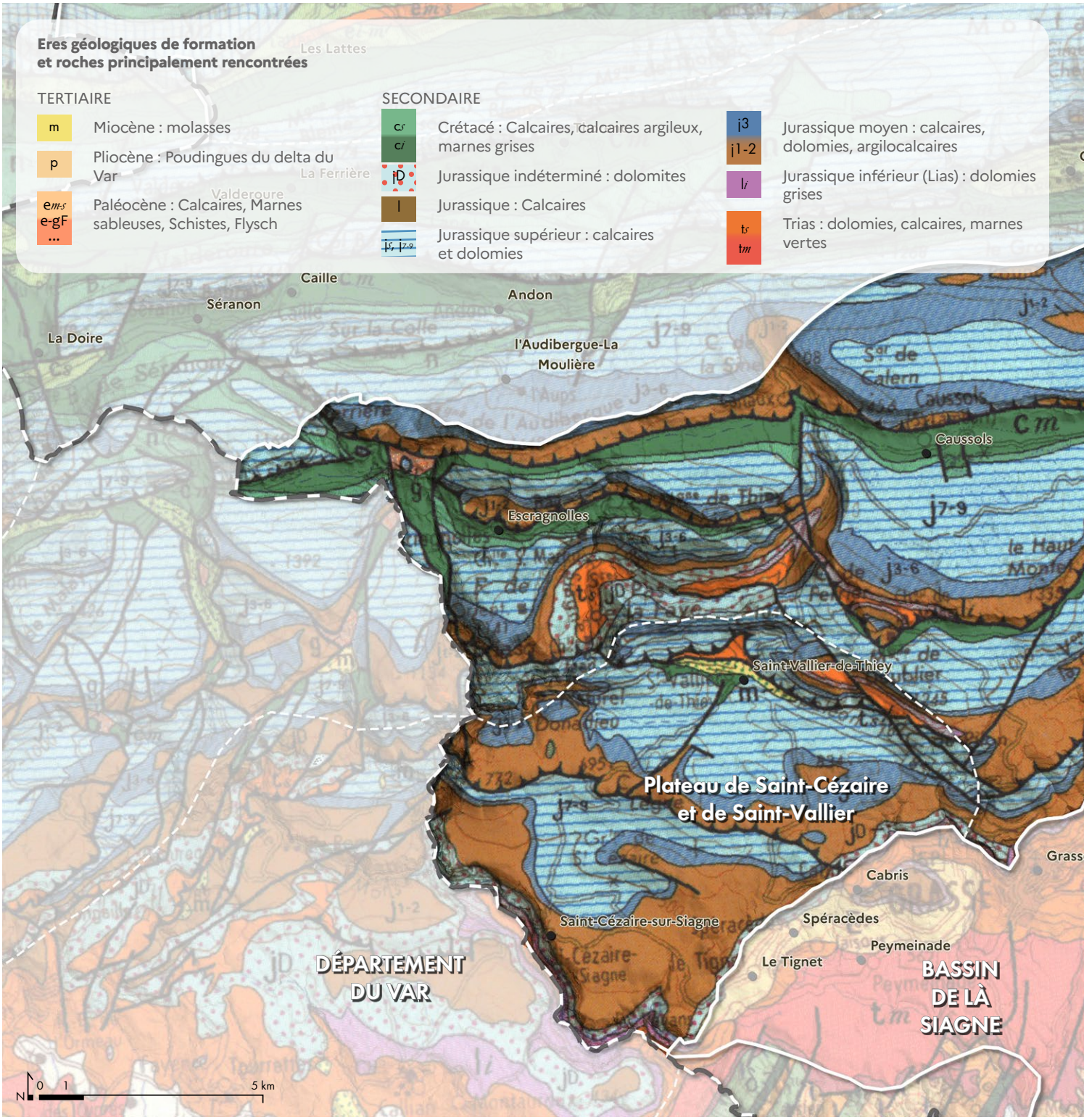

-252 à -66 mA

Dépôts sédimentaires au fond de la mer

-66 mÀ à -23 mA

Une poussée tectonique plisse les couches supérieures

1

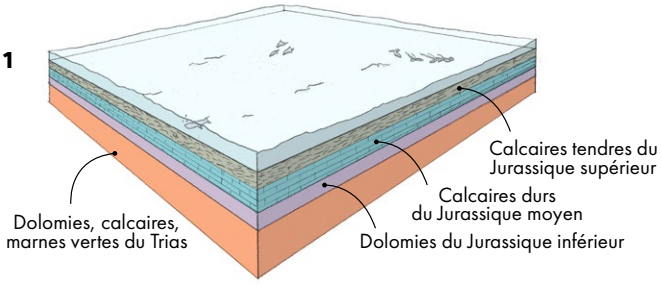

2

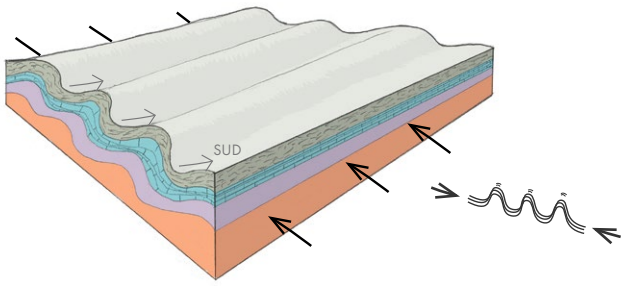

Fondements du grand ensemble de paysage

Carte de la géologie

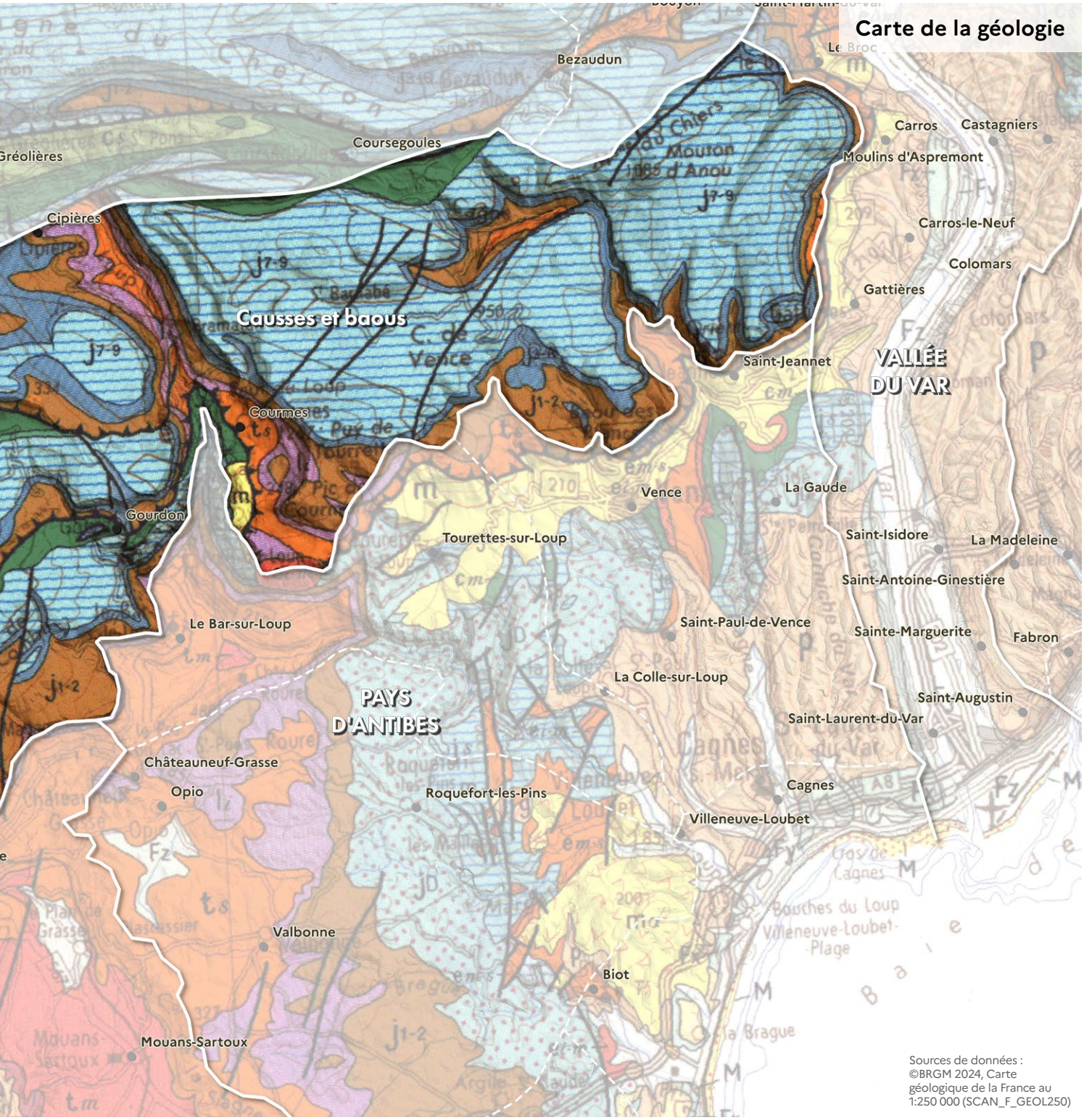

Sources de données : ©BRGM 2024, Carte géologique de la France au 1:250 000 (SCAN_F_GEOL250)

-23 mA

Surrection des Alpes : la poussée cristalline casse les couches sédimentaires le long de failles régulières

3

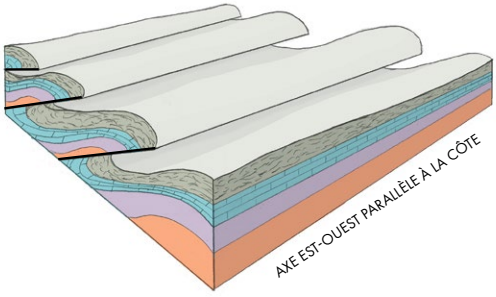

-23 mÀ à aujourd'hui

Érosion des roches karstiques : apparition des reliefs actuels

4

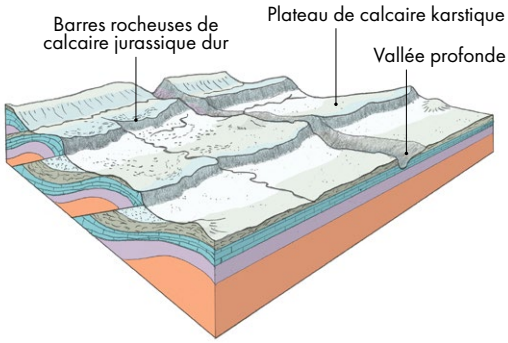

Hydrographie et paysages

Des cours d'eau qui incisent profondément les plateaux

Trois grands bassins versants

Les grands plateaux comptent trois bassins versants : celui de la Cagne, du Loup et de la Siagne, tous trois des fleuves se jetant dans la mer. La Cagne et la Siagne prennent leur source dans les confins des plateaux alors que le Loup prend sa source en amont près d'Andon. Ces trois fleuves permanents alimentent en eau potable toute la région aval du piémont et du littoral depuis Cagnes-sur-Mer jusqu'à la Napoule, région qui concentre près de la moitié de la population du Département. Drainant des territoires karstiques, ces fleuves bénéficient d'apports souterrains qui leur garantissent un débit soutenu et des eaux fraîches. Le Loup assure les prélèvements en eau potable du territoire et dessert Cannes par le canal du Loup et Grasse par le canal du Foulon.

Des paysages contrastés, secs et humides

Malgré cela, les grands plateaux présentent des paysages relativement secs, l'eau s'infiltrant rapidement dans le substrat karstique, créant des cavités et rivières souterraines. Au pied des barres calcaires, l'eau peut resurgir par des sources d'où naissent des cours d'eau parallèles aux crêtes (cours d'eau subséquent) comme le vallon de la Moulière, le ravin de l'Êcre ou le ruisseau des Escures. Les ruisseaux du Plan du Gast, de Saint-Lambert et de Bon pré, draine le poljé de Caussols et convergent pour terminer leur course dans un embut, un gouffre de 25m où le ruisseau disparaît dans le sous-sol karstique du plateau. Un autre embut draine le vallon sec de Vallongue, au nord du plateau de Saint-Barnabé.

Il en résulte des paysages de steppe sur les plateaux où les arbres et arbustes ont du mal à se développer, hormis des boisements de pins sylvestre et des petits chênes pubescents. La température en hiver peut baisser en dessous de zéro et les vents forts qui balaient ces plateaux rajoutent un ressenti parfois glaçant. En été, les températures montent fortement du fait du manque d'ombrage. À contrario, les vallées concentrent une humidité permanente avec un couvert végétal arboré et arbustif mélangeant de nombreux feuillus et persistants. La température y est plus douce. Protégées des vents froids en hiver, les vallées sont aussi une source de fraicheur en été avec ses cours d'eau et ses cascades.

Des usages nombreux liés aux cours d'eau

Ces vallées sont des lieux de fraicheur très prisés en été. Parcourues de nombreux chemins de randonnées, équipées de stationnements et d'accès relativement aisés, les rivières du Loup et de la Siagne possèdent de nombreux sites très appréciés par les habitants des Alpes-Maritimes. Les cascades et le Saut du Loup, les baignades de l'arche de Ponadieu, la Chapelle Saint-Jean, le Pont des Tuves, les grottes de la Foux sur la Siagne, la source du Riou sur la Cagne sont autant de lieux très fréquentés mais pas toujours adaptés à un public nombreux. Canyoning, via ferrata et escalade sont aussi des sports très développés dans ces cours d'eau et sur ces parois verticales équipées ou non.



Embut de Caussols. ©Bernard Croisé



Embut de Caussols en mars.

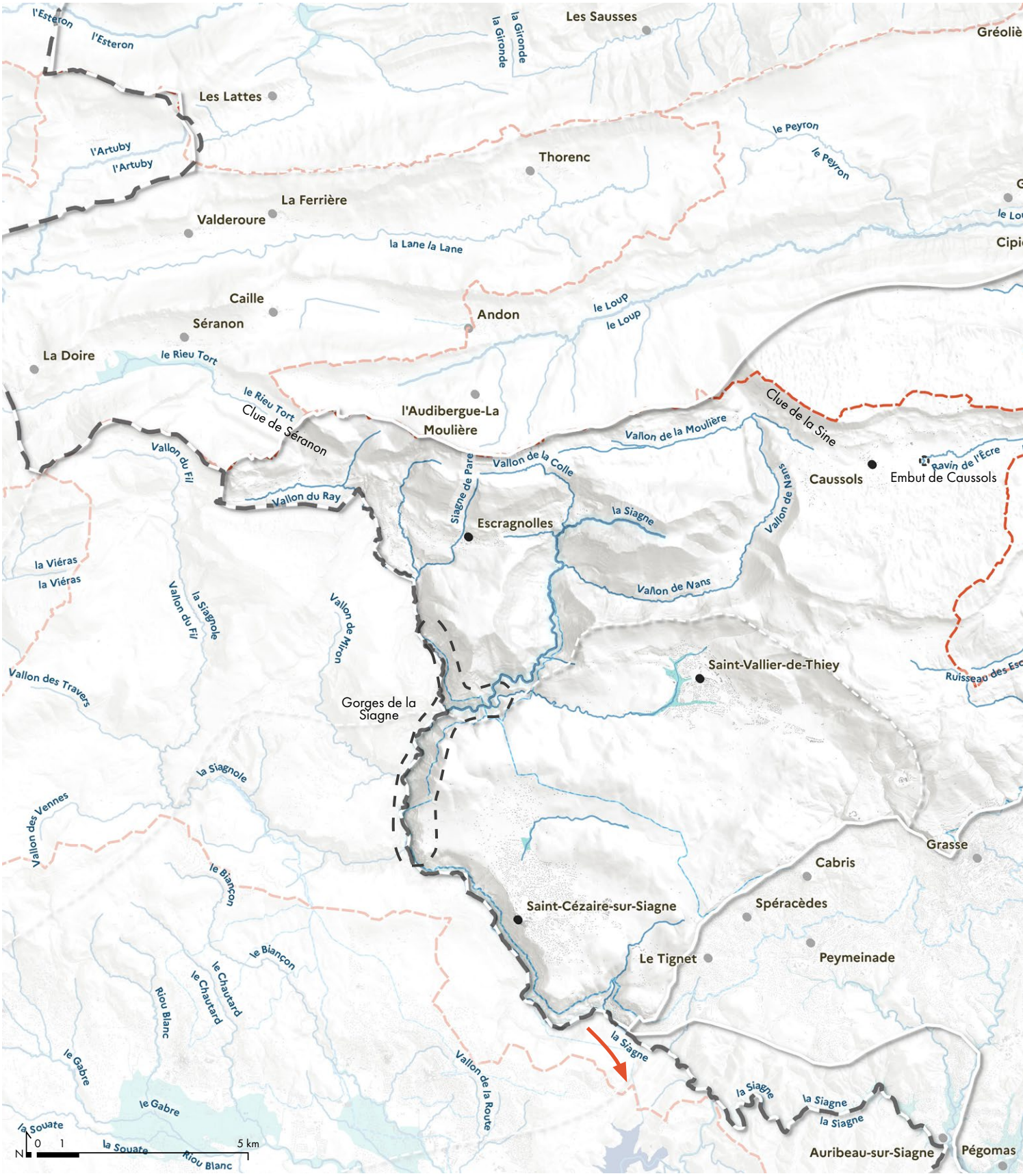
l'Esteron
l'Esteron
Les Sausses
la Gironde
la Gironde
Gréolières
Les Lattes
l'Artuby
l'Artuby
Thorenc
le Peyron
le Peyron
La Ferrière
Valderoure
la Lane
la Lane
Caille
Séranon
Andon
le Loup
le Loup
La Doire
le Rieu Tort
le Rieu Tort
Clue de Séranon
l'Audibergue-La Moulière
Clue de la Sine
Vallon du Fil
Vallon de la Moulière
Vallon de la Colle
Siagne de Pare
Vallon de Nans
Ravin de l'Écre
Caussols
Embut de Caussols
Vallon du Ray
Escragnolles
la Siagne
la Viéras
la Viéras
Vallon du Fil
la Siagnole
Vallon de Nans
Vallon de Mion
Saint-Vallier-de-Thiey
Vallon des Travers
Gorges de la Siagne
Ruisseau des Esc
la Siagnole
Vallon des Vennes
Grasse
le Biançon
Cabris
Saint-Cézaire-sur-Siagne
Spéracèdes
le Biançon
le Chautard
le Chautard
Le Tignet
Peymeinade
Riou Blanc
la Siagne
le Gabre
Vallon de la Route
la Siagne
la Siagne
la Siagne
la Siagne
le Gabre
la Souate
0
1
5 km
N
la Souate
Riou Blanc
Auribeau-sur-Siagne
Pégomas

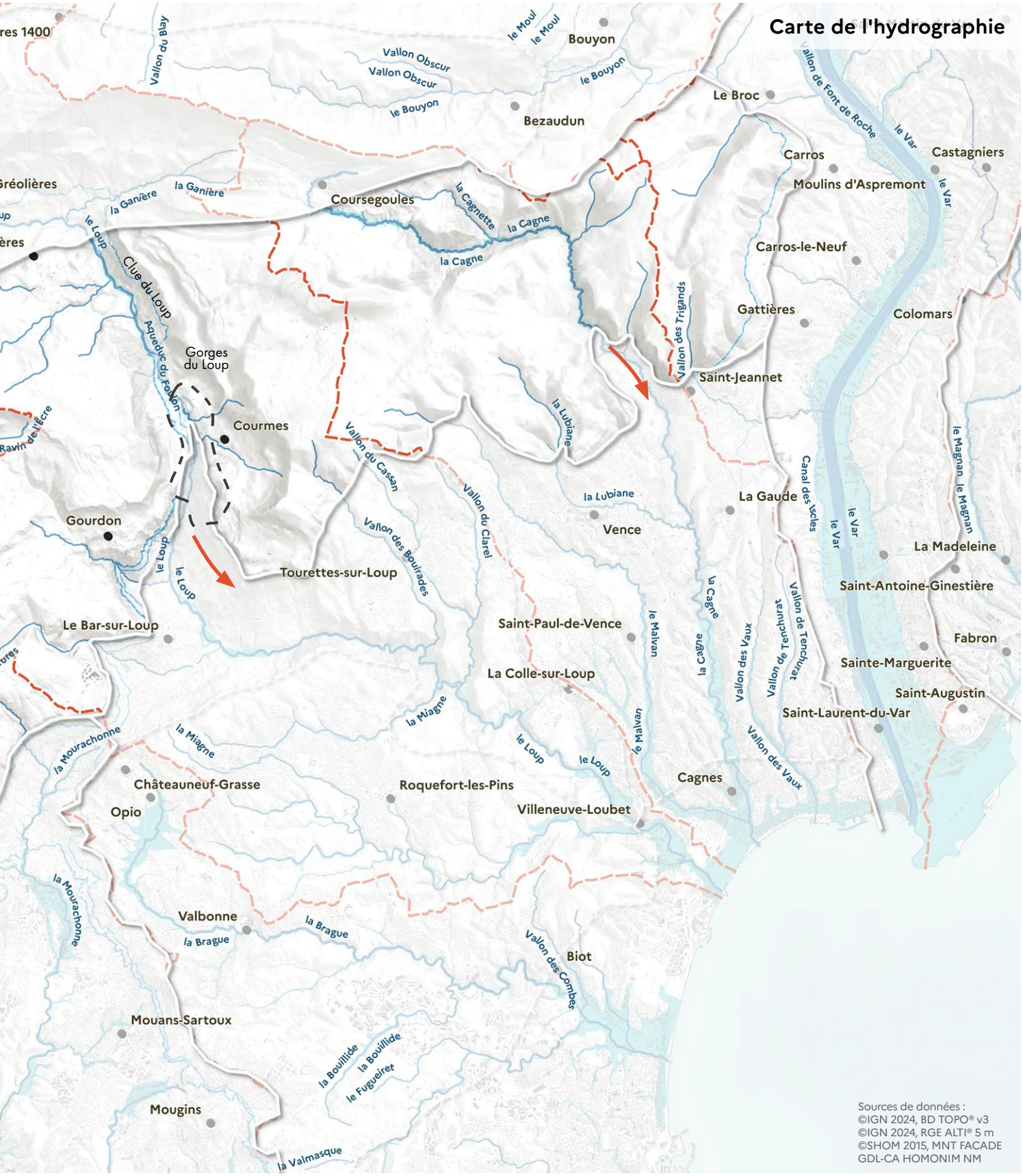

Eaux superficielles

- Principaux cours d'eau
- Canaux et conduites forcées
- Plans d'eau

Zones inondables

- Lit majeur

Limites hydrographiques

- Limite de bassin versant
- Exutoire principal du bassin

Fondements du grand ensemble de paysage

Milieux naturels et paysages

Un patrimoine naturel de grand intérêt écologique

Ce territoire forme une unité cohérente de substrat calcaire à la jonction entre la zone littorale et le piémont alpin. Du nord au sud, la végétation spontanée de la région appartient aux étages montagnard et subalpins, avec des sommets à la végétation rase et des boisements de pins et de hêtres (montagne de l'Audibergue, ubac du plateau de Caussols), à l'étage collinéen de type supra-méditerranéen (landes et feuillus des plateaux de Calern, de Caussols, de Saint-Barnabé) et à l'étage méditerranéen (taillis de chêne vert et pubescent sur le plateau de Saint-Cézaire, ainsi que des oliveraies plantées). La frange nord du pays de Grasse voit se déployer les boisements de pins d'Alep et garrigues typiquement méditerranéens.

Une mosaïque d'habitats naturels

Les plateaux forment des sites exceptionnels par leur ensemble complexe de systèmes steppiques et karstiques. Ces habitats naturels qui font l'originalité de ces paysages ont été largement favorisés par des siècles de pastoralisme. Ainsi les pelouses calcicoles, les steppes ainsi que les landes, recouvrant la majorité des grands plateaux recèlent bon nombre d'espèces floristiques et faunistiques exceptionnelles.

Sur les plateaux karstiques, la végétation est formée de pelouses sèches sur un sol pauvre, pâturées essentiellement par des ovins. Thyms, romarins et lavandes font parties de ce cortège herbacé avec le genêt cendré, le buis et les ronces en dehors des parcours des ovins.

Les versants nord des plateaux et les vallons contrastent avec leur couverture boisée. On y trouve des milieux forestiers de grand intérêt et plus particulièrement des bois de chênes pubescents à buis et à érables, des forêts mixtes de chênes et de tilleuls, de très belles ostryaies, de belles chênaies à céphalanthères et des peuplements de noisetiers. Certaines de ces formations forestières présentent des stades de maturité très intéressants pour une faune et une flore spécialisée.

Les vallées profondes de la Cagne, du Loup et de la Siagne constituent des monuments naturels aux caractéristiques très sauvages et rassemblent une mosaïque de milieux (barres rocheuses, grottes, éboulis, forêts de pentes, sources à tufs et suintement, ripisylves et eaux vives) leur conférant un caractère attractif pour la faune et la flore tant terrestre qu'aquatique : les pentes abruptes du Loup et de la Siagne sont couvertes de boisements touffus de feuillus en taillis créant une atmosphère humide et fraiche. Le tronçon nord de la Siagne est quant à lui dominé par le Pin sylvestre qui constitue de véritables forêts. Ces vallées encaissées sont aussi de véritables corridors biologiques pour un grand nombre d'espèces (couloir de migration pour l'avifaune entre autres).

La grande variété de milieux tant ouverts (pelouse steppique et lande) que fermés (milieux forestiers, ripisylves) constitue des conditions très favorables à la présence d'une avifaune riche et variée. Les falaises présentent des espaces de nidification favorables à diverses espèces à fort enjeu : Aigle royal, Faucon pèlerin, Circaète Jean-le-Blanc, Bondrée apivore, Grand-Duc d'Europe, Crave à bec rouge. Les plateaux constituent leur territoire de chasse. On y trouve aussi l'Engoulevent d'Europe, l'Alouette lulu, la Fauvette pitchou, la Pie-grièche écorcheur, le Bruant ortolan ou encore le Pipît rousseline.

Dans les poljés et les rebords de dolines, une végétation importée trouve place : amandiers et autres fruitiers et quelques chênes blancs, truffiers, ou yeuses.



L'ubac boisé du plateau de Caussols accueillent des forêts de pins sylvestre récentes, lié à la diminution de la pression pastorale.



L'étendue boisée du plateau de Saint-Cézaire au pied de Saint-Vallier-de-Thiey.



Les plateaux karstiques présentent une végétation rase et des paysages dénudés (plan des Noves).



Vue du plateau de Caussols depuis la barre de Calern :
On constate le pendage du plateau, les pentes boisées et le polje.

Avec le temps et la déprise agricole, notamment le pastoralisme, les plateaux ouverts ont tendance à se boiser. Le plateau de Caussols est déjà gagné par une couverture de buis dans les lapiaz et des pins sylvestre en grande quantité. Le plateau de Saint-Cézaire, autrefois plus ouvert et pâturé, s'est quant à lui fortement enfriché au cours du XXe siècle. Il est aujourd'hui couvert d'une garrigue arborée de chênes et de buis.

Le territoire des grands plateaux renferme une multiplicité de biotopes dont certains sont uniques et abritent un grand nombre d'espèces rares au niveau européen et au niveau national.



Avec la diminution du pastoralisme, les plateaux karstiques tendent à être recolonisés par la végétation, notamment les pins sylvestres.

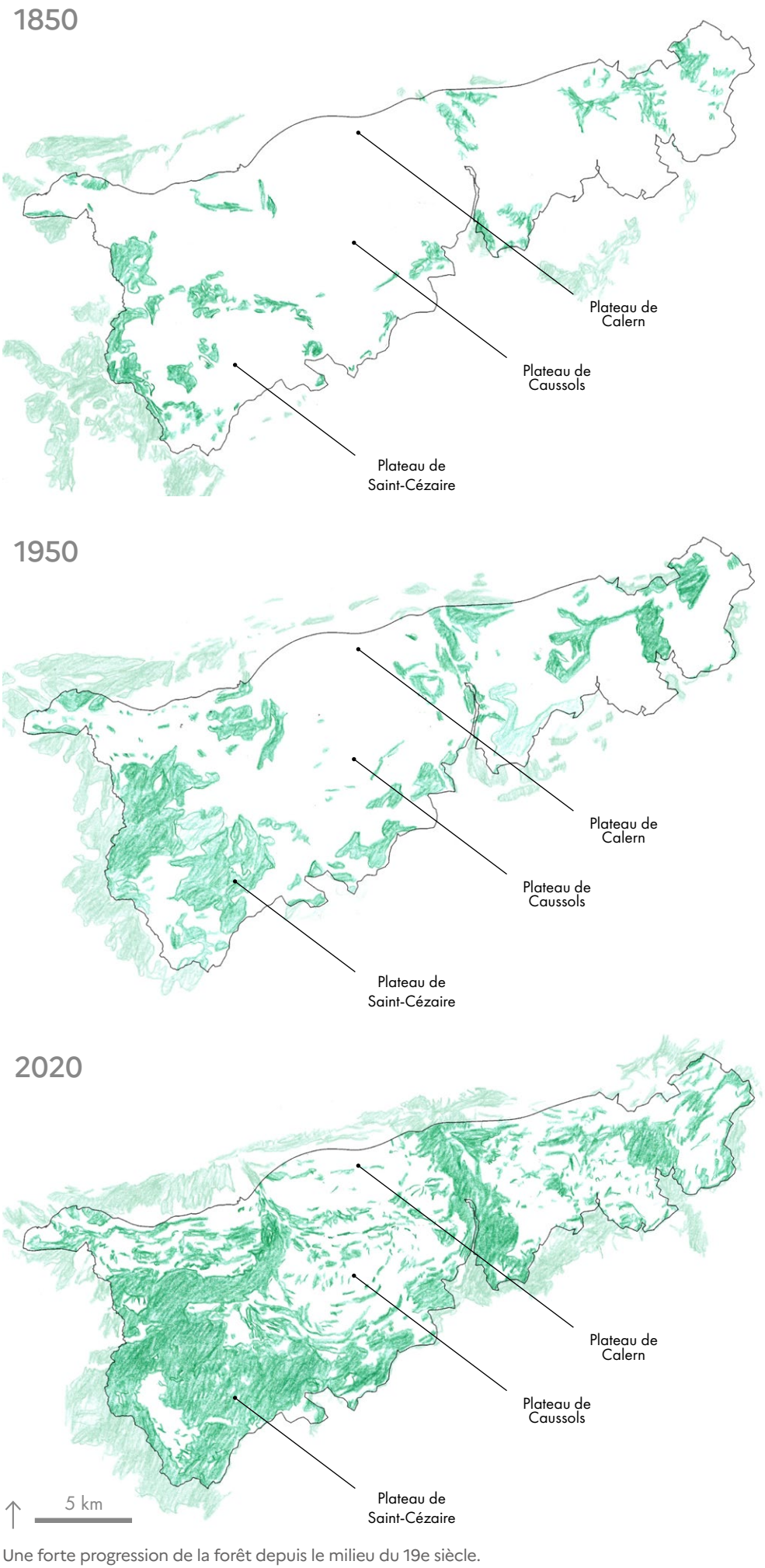

Une forte progression de la forêt depuis le milieu du 19e siècle.

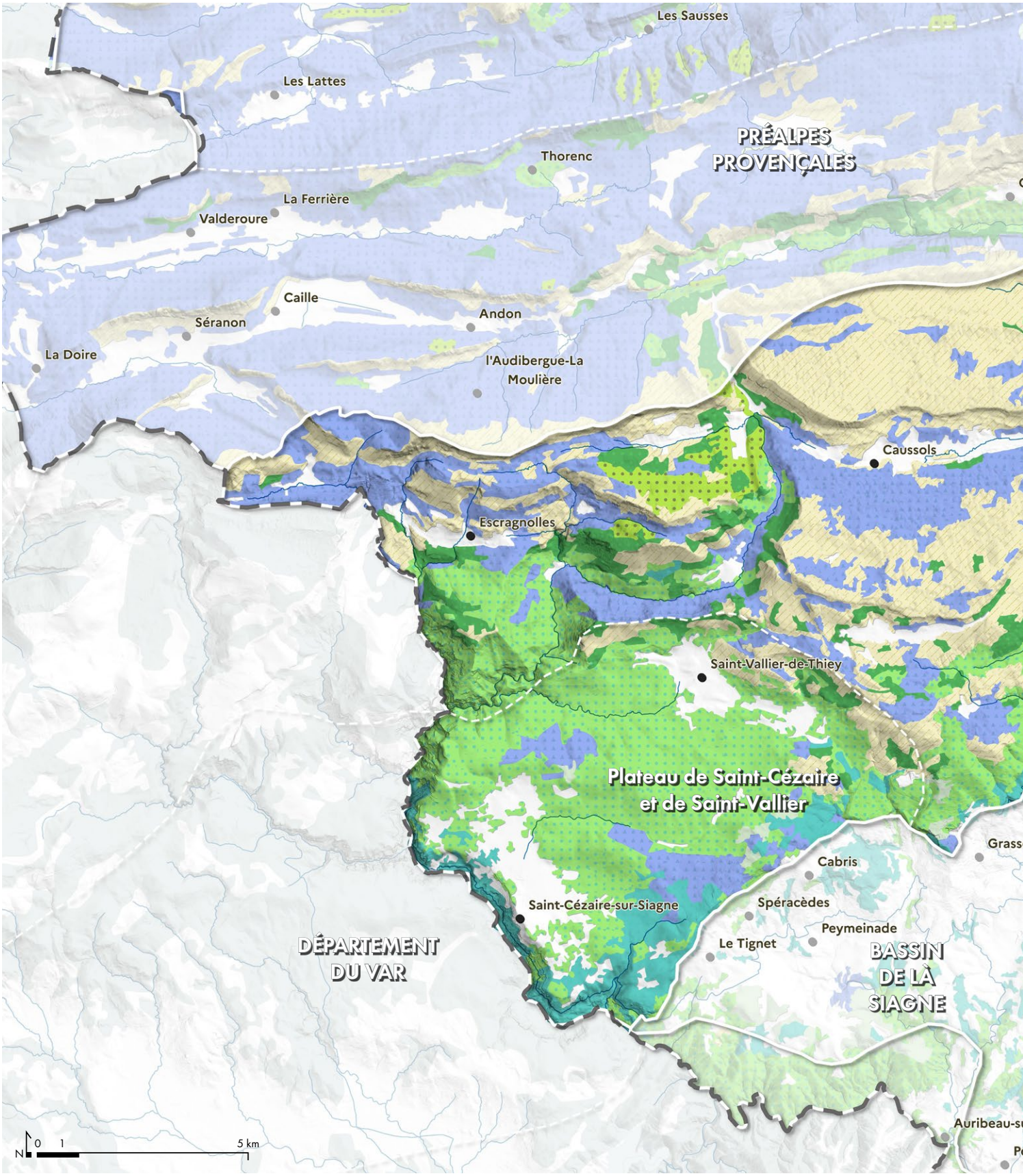
Les Sausses
Les Lattes
PRÉALPES
PROVENÇALES
Thorenc
La Ferrière
Valderoure
Caille
Séranon
Andon
La Doire
l'Audibergue-La
Moulière
Caussols
Escragnolles
Saint-Vallier-de-Thiey
Plateau de Saint-Cézaire
et de Saint-Vallier
Grass
Cabris
Spéracèdes
Saint-Cézaire-sur-Siagne
Peymeinade
Le Tignet
DÉPARTEMENT
DU VAR
BASSIN
DE LA
SIAGNE
Auribeau-su
N
0
1
5 km

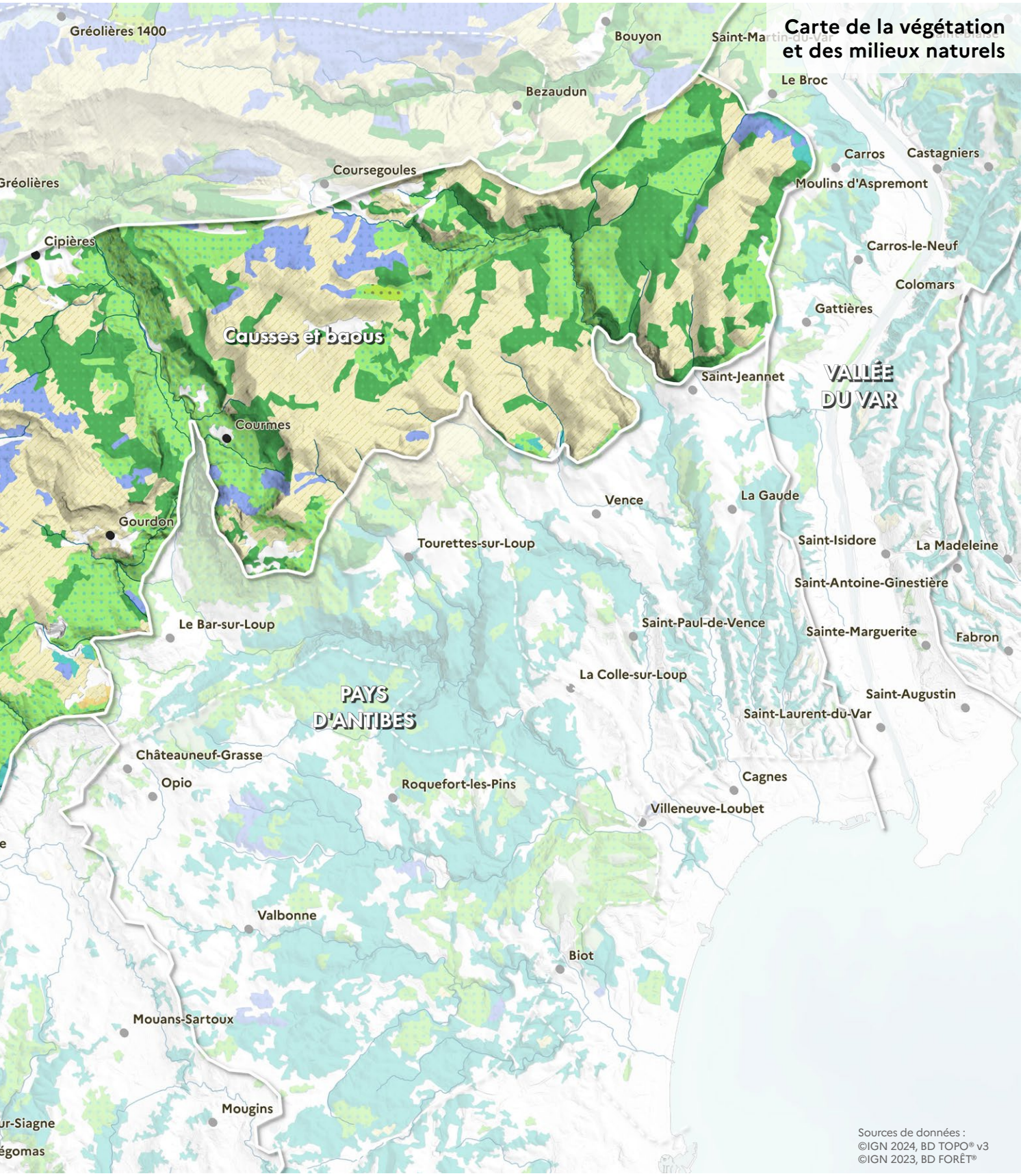

Étage montagnard

- Boisement de conifères (principalement Sapin-Epicéa, Pin sylvestre, Pin noir)
- Boisement de feuillus
- Hêtraies
- Grande formation pastorale et grande lande

Étage méditerranéen

- Boisement de conifères (Pin d'Alep, Pin maritime, Chêne liège)
- Boisement de feuillus (principalement Chêne vert, Chêne pubescent, Charme-houblon)

Agriculture et paysages

Une agriculture essentiellement liée au pastoralisme

Jusqu'au Moyen-âge, la forêt couvrait les plateaux, laissant place, après les incendies répétés et une pâture extensive, à un paysage ouvert de lande. Les cultures traditionnelles (céréales) se regroupaient au fond des dolines délimitées par des murets d'épierrage concentriques, à la terre argileuse retenant l'eau et aux sols plus riches, ainsi que dans les vallées et dépressions perchées enrichies d'alluvions comme le Poljé de Caussols.

Le pastoralisme ancestral a laissé de nombreux témoignages vernaculaires dans les étendues karstiques : bergeries, bories, puits, murets marquent les paysages. Des troupeaux, permanents ou de transhumance, continuent à parcourir les plateaux, notamment sur le plan des Noves et le plateau de Saint-Barnabé : plusieurs fermes, mais aussi des élevages équins, sont en activités. La pression pastorale peine néanmoins à contenir la colonisation naturelle des chênes et des pins.

Sur les secteurs favorables des versants et vallons, les hommes ont créé des terrasses composées de murs de pierre sèche, destinés à retenir la terre et l'eau pour pratiquer l'agriculture. Dans le vallon de la Moulière et le ravin de l'Écre, les prairies et champs aux formes souples sont bordés de haies. Les terrasses se déploient en adret autour des villages. Les grandes vallées du Loup, de la Siagne et de la Cagne sont peu cultivées, en raison des difficultés d'accès aux pentes.



Saint-Cézaire-sur-Siagne - 1748-1778. Le plateau de Saint-Cézaire était couvert de champs à la même époque. ©Archives départementales des Alpes-Maritimes, 1 Fi 1146

Une activité pastorale qui permet le maintien des paysages ouverts

Le pastoralisme reste encore aujourd'hui l'activité agricole la plus importante des grands plateaux. La circulation des troupeaux se fait tout au long de l'année mais est soumise à la saisonnalité. Le pâturage estival est possible aux altitudes supérieures à 1500m en ubac. Il s'effectue sinon sur les adrets en fin d'automne et au début de l'hiver. L'utilisation du milieu est alors partielle et permet de ne pas épuiser les ressources. Les troupeaux se déployant sur de vastes surfaces (le territoire pastoral d'une exploitation est en moyenne de 1500 à 2000 ha), ces pratiques permettent de maintenir les milieux ouverts. Ceci reste cependant relatif. Des sols maigres et superficiels limitent ou ralentissent durablement la recolonisation forestière.

Le territoire n'est pas utilisé de manière homogène et certains secteurs apparaissent surexploités tandis que d'autres sont sous-utilisés et connaissent une dynamique d'embroussaillement. Cela peut être dû à la topographie plus contraignante (les terrasses et les replats sont plus faciles d'accès que les pentes de l'ubac) ou bien par l'éloignement du siège d'exploitation qui rend le parcours trop long vers certaines parcelles. Cela peut aussi venir du manque de points d'eau à proximité. D'autres manques contraignent le développement des parcours pastoraux : des cabanes pastorales pour l'abri du berger, des points d'abreuvement, des parcs fixes ou mobiles et des parcs de nuits contre la prédation exercée par le loup et autres chiens divagants.



Pâturage sur le plateau de Saint-Barnabé.



Plateau épierré pour le pâturage des animaux près de Saint-Barnabé.



Terrasses épierrées à Coursegoules.

Les cultures en déclin

Les traces de terrasses soutenues par des murets de pierres sèches montrent à quel point ces plateaux étaient aussi des lieux de productions céréalières ou arboricoles. Aujourd'hui, en dehors de quelques parcelles notamment dans le poljé du Caussols, les cultures ont quasiment disparues. Les terrasses « s'effacent » sous les broussailles ou sous les arbres, même celles proches des villages ou des fermes. Les murets s'effondrent et la pente reprend ses droits.

Sur le plateau de Saint-Cézaire, l'agriculture était dominante au XIXe siècle. On y trouvait des champs, des cultures céréalières et des vergers. Avec la déprise agricole et l'urbanisation grandissante au XXe siècle, l'agriculture a disparue en grande partie mais des parcelles perdurent aux seins de l'urbanisation diffuse avec, notamment des parcelles d'oliveraies en terrasses et quelques vergers. Non référencées au titre d'exploitations agricoles, ces parcelles, fortement liées aux habitations, n'en dessinent pas moins des paysages agricoles remarquables avec les terrasses soutenues de petits murets de pierres sèches.





Ventage du blé Saint-Vallier, récolte des féverolles. Les terres autour de Saint-Vallier étaient vouées aux cultures de céréales. Elles sont aujourd'hui en grand partie boisées. ©Archives départementales des Alpes-Maritimes, 60 Fi 1022 et 60 Fi 1029



Terrasses bordant un replat de la vallée du Loup.

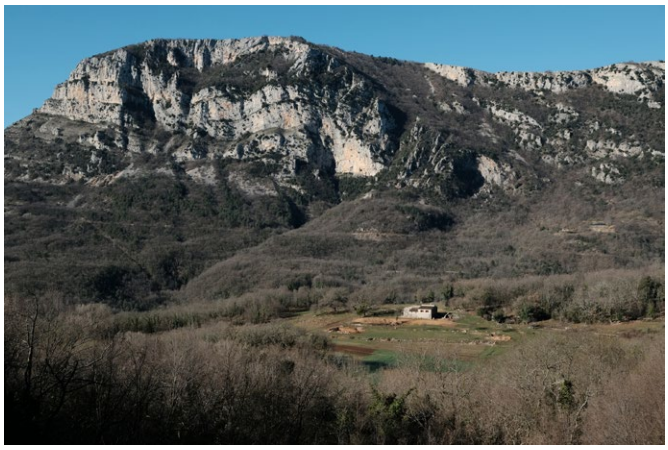

Ferme dominant un plateau intermédiaire proche de Courmes.



Terrasses autour du village de Gourdon.



Terrasses pâturées dans le vallon sec de Vallongue.



Prairies autour de Cipières.



À Saint-Cézaire, les olivaies trouvent un climat propice.

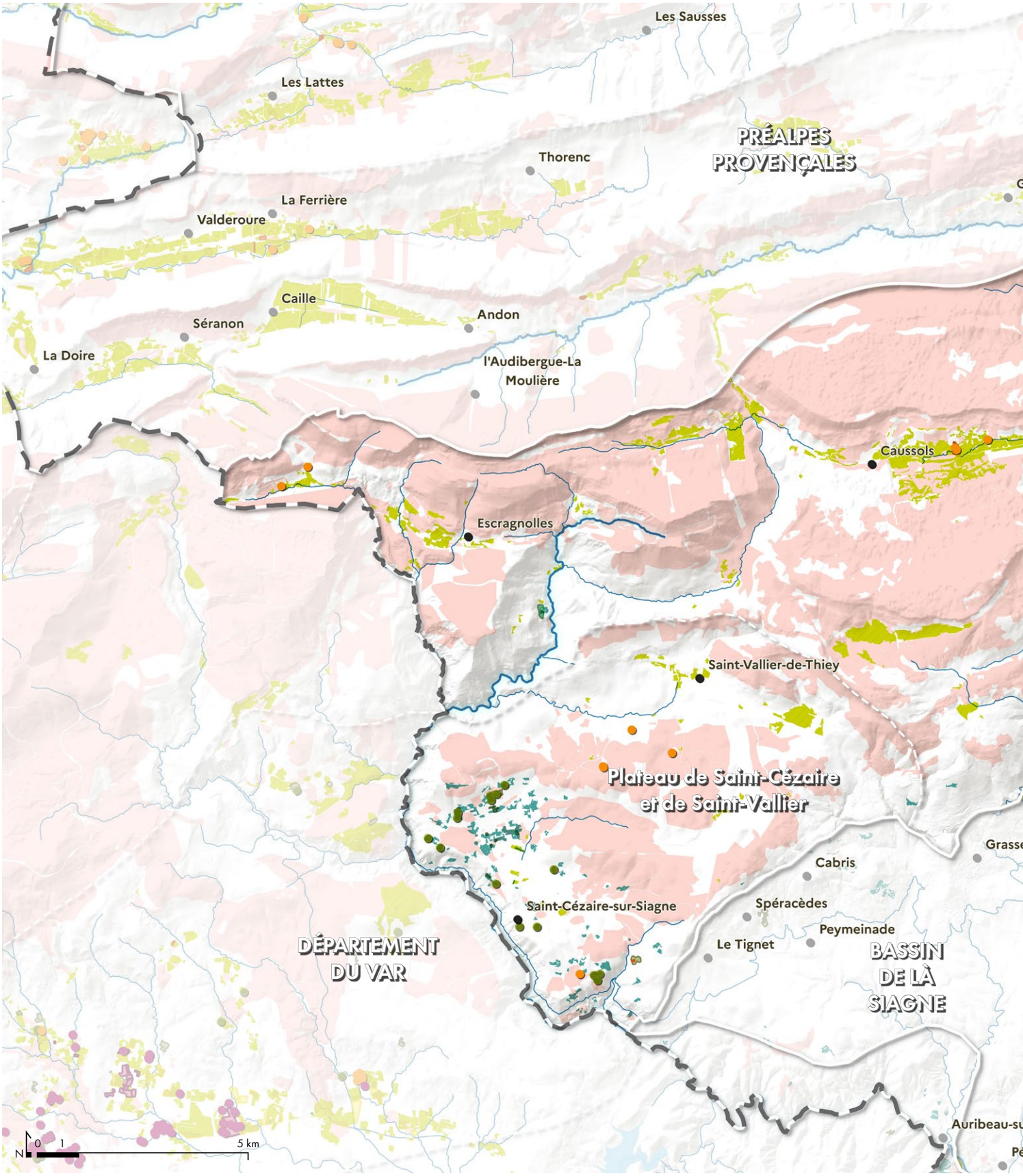
Les Sausses
Les Lattes
PRÉALPES
PROVENÇALES
Thorenc
La Ferrière
Valderoure
Caille
Séranon
Andon
La Doire
l'Audibergue-La
Moulière
Caussols
Escragnolles
Saint-Vallier-de-Thiey
Plateau de Saint-Cézaire
et de Saint-Vallier
Grasse
Cabris
Saint-Cézaire-sur-Siagne
Spéracèdes
Peymeinade
Le Tignet
DÉPARTEMENT
DU VAR
BASSIN
DE LA
SIAGNE
Auribeau-su
N
0
1
5 km

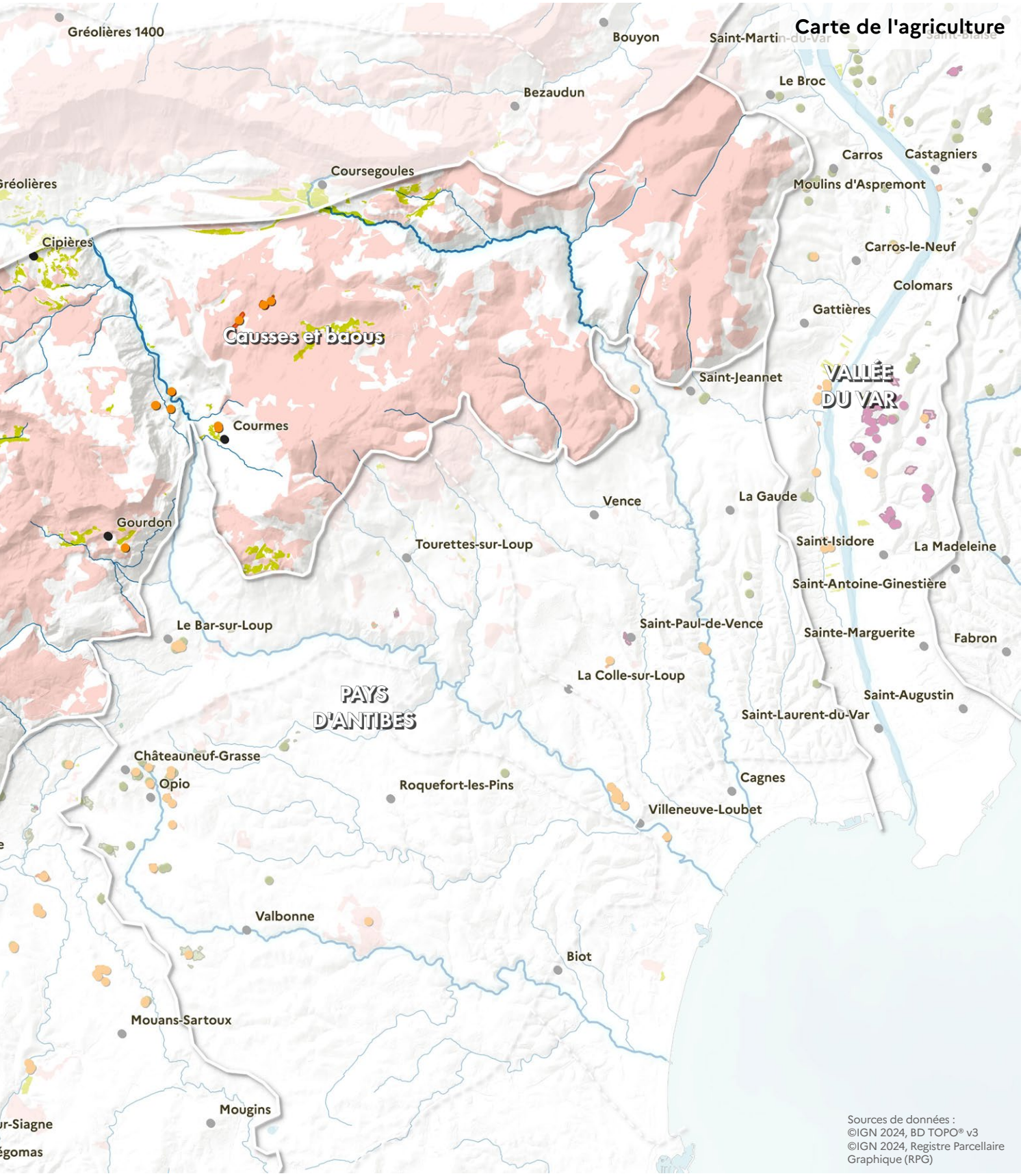

Maraîchage et horticulture

- Légumes et horticulture

Arboriculture

- Vergers, fruits à coque

Élevage

- Estives et pâturage
- Prairies et fourrage

Urbanisation et paysages

Un territoire peu habité

Globalement le territoire des grands plateaux reste très peu habité et cette faible densité urbaine est d'autant plus caractéristique que le territoire jouxte le Pays d'Antibes et le Bassin de la Siagne qui regroupent près de la moitié de la population des Alpes-Maritimes. Sur les 23 communes concernées par ce grand ensemble de paysage, seules 7 communes ont leur centralité sur le territoire (Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Vallier-de-Thiey, Escragnolles, Caussols, Cipières, Courmes et Gourdon). Les autres ont parfois des extensions urbaines sur les plateaux, d'autres n'ayant aucune urbanisation. Les villages sont peu nombreux et se trouvent à la périphérie des plateaux. Une des principales raisons de cette faible occupation humaine est le manque d'eau.

On peut classer 3 types d'implantation pour ces villes et villages dans l'ensemble des plateaux :

- Sur les rebords calcaires, et notamment les baous, les villages s'implantent en position protégée et défensive sur un éperon rocheux (Gourdon). Cela permet par ailleurs de libérer les terres les plus fertiles, bien orientées et les moins pentues à leur pied pour les cultiver. Ce village qui appartient à la grande typologie des villages de Baous (avec Saint-Jeannet, Le Bar-sur-Loup, Tourettes-sur-Loup, Gattières, Carros) se retrouve sur la bordure du plateau, qui constitue un site privilégié d'observation et de protection à l'orientation parfaite (sud / sud-est).
- Les pentes des vallées profondes accueillent des villages de mi-pente, profitant d'un replat en adret pour développer des terres cultivées (Courmes, Cipières et Saint-Cézaire-sur-Siagne). Visibles de très loin, ils dessinent des silhouettes bâties remarquables dans le paysage et à l'inverse ils offrent des vues et panoramas spectaculaires sur le paysage alentour.
- Au cœur des plateaux, les villages, plutôt de forme dispersée et diffuse, se déploient sur les replats et les plaines fertiles (Caussols, Escragnolles, et Saint-Vallier-du-Thiey) en limite des versants secs dévolus au pâturage, pouvant ainsi bénéficier de terrasses cultivées et de vastes prairies et champs.





À gauche : Le Pas de la Faye avec deux femmes en premier plan vers 1900. ©Archives départementales des Alpes-Maritimes, 60 Fi 1551
À droite : reconduction en 2024. Le village de Saint-Vallier de Thiey s'est étendu à la fois sur le plateau et dans les pentes aménagées en terrasse. L'urbanisation s'est accompagnée d'un enfrichement des terres agricoles du plateau, dont la physionomie s'est transformée.

Une architecture qui parle des lieux

Les villages de Courmes, Cipières ou Gourdon témoignent tous de cette architecture locale faite en pierre calcaire, taillée ou en bloc grossier. La forme urbaine est compacte et imbriquée avec des ruelles étroites souvent pavées de pierres. L'image compacte du village s'entoure de jardins souvent en terrasses sur lesquelles vignes, arbres fruitiers et légumes assuraient la production vivrière locale. Les fermes ou mas provençaux situés à l'écart du village sont rares au regard du territoire peu cultivé. L'architecture vernaculaire est sobre (volume simple, pas de décor) et de faible hauteur. Des mas solitaires accompagnés de bergeries longues et basses se dispersent sur les plateaux et les replats des vallées. Elles constituent un habitat permanent, regroupant la maison, la bergerie, l'étable et la basse-cour.

Au XIXe siècle, avec le développement de la transhumance, se construisent des bergeries de pierre où des habitats temporaires qui accueillent l'été les agriculteurs des villages de la plaine ou du piémont : aménagés simplement d'une cuisine, d'une écurie et d'une grange-dortoir.



Gourdon sur son éperon rocheux. ©Archives départementales des Alpes-Maritimes, 78 Fi 2693

Une urbanisation récente à la répartition inégale

L'urbanisation récente a peu touché les communes des plateaux en dehors du plateau de Saint-Cézaire. Depuis les années 1960, les deux communes de Saint-Cézaire et de Saint-Vallier ont connus un développement de l'habitat individuel sur leur pourtour. L'abandon progressif de l'activité agricole et le développement des friches ont coïncidé avec de l'étalement urbain. La proximité du bassin de vie de la ville de Grasse est à l'origine de cette pression urbaine dans un secteur qui était, il y a juste 50 ans, un territoire agricole ponctué de quelques fermes. Caussols, sur le plateau éponyme, a connu un moindre développement urbain, plus diffus. Les maisons éparses jalonnent, à distance les unes des autres, les petites routes du plateau. La diffusion du bâti n'est pas comparable aux communes de St-Cézaire ou St-Vallier mais le risque d'avoir un jour un paysage mité subsiste.

Les villages de Cipières et de Courme par leur positionnement dans la pente, ont subi peu de transformation au regard de leur implantation d'origine. Si quelques nouvelles habitations se sont implantées, la silhouette du village n'en a pas été modifiée.

La densité d'habitat restée très faible dans le reste du territoire a favorisé l'implantation de l'observatoire de la Côte d'Azur, sur le sommet de Calern, qui bénéficie de ciels peu lumineux par rapport au littoral.

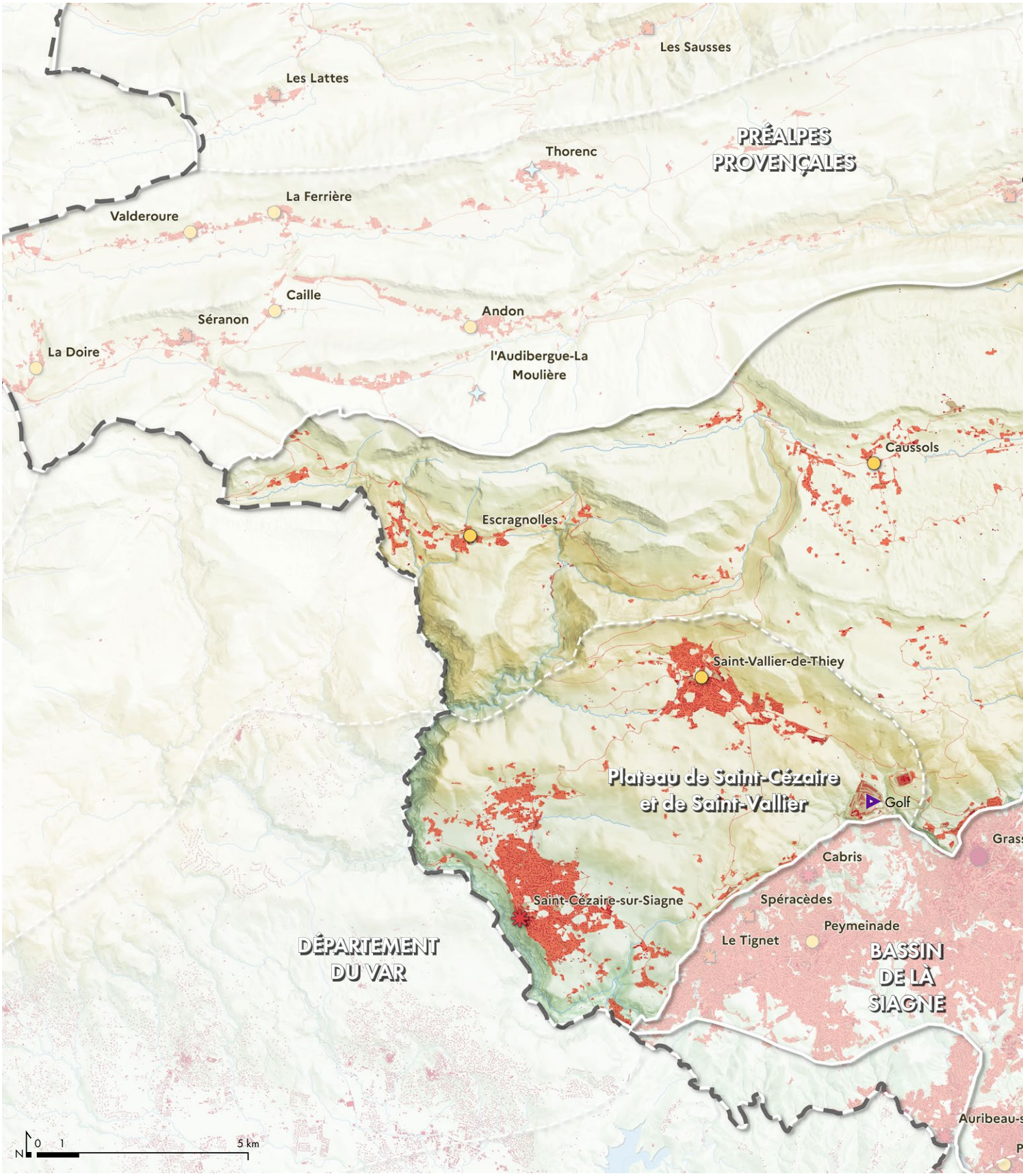
Les Sausses
Les Lattes
PRÉALPES
PROVENÇALES
Thorenc
La Ferrière
Valderoure
Caille
Séranon
Andon
La Doire
l'Audibergue-La
Moulière
Caussols
Escragnolles
Saint-Vallier-de-Thiey
Plateau de Saint-Cézaire
et de Saint-Vallier
Golf
Cabris
Saint-Cézaire-sur-Siagne
Spéracèdes
Peymeinade
Le Tignet
DÉPARTEMENT
DU VAR
BASSIN
DE LA
SIAGNE
N
0
1
5 km

Carte de l'urbanisation

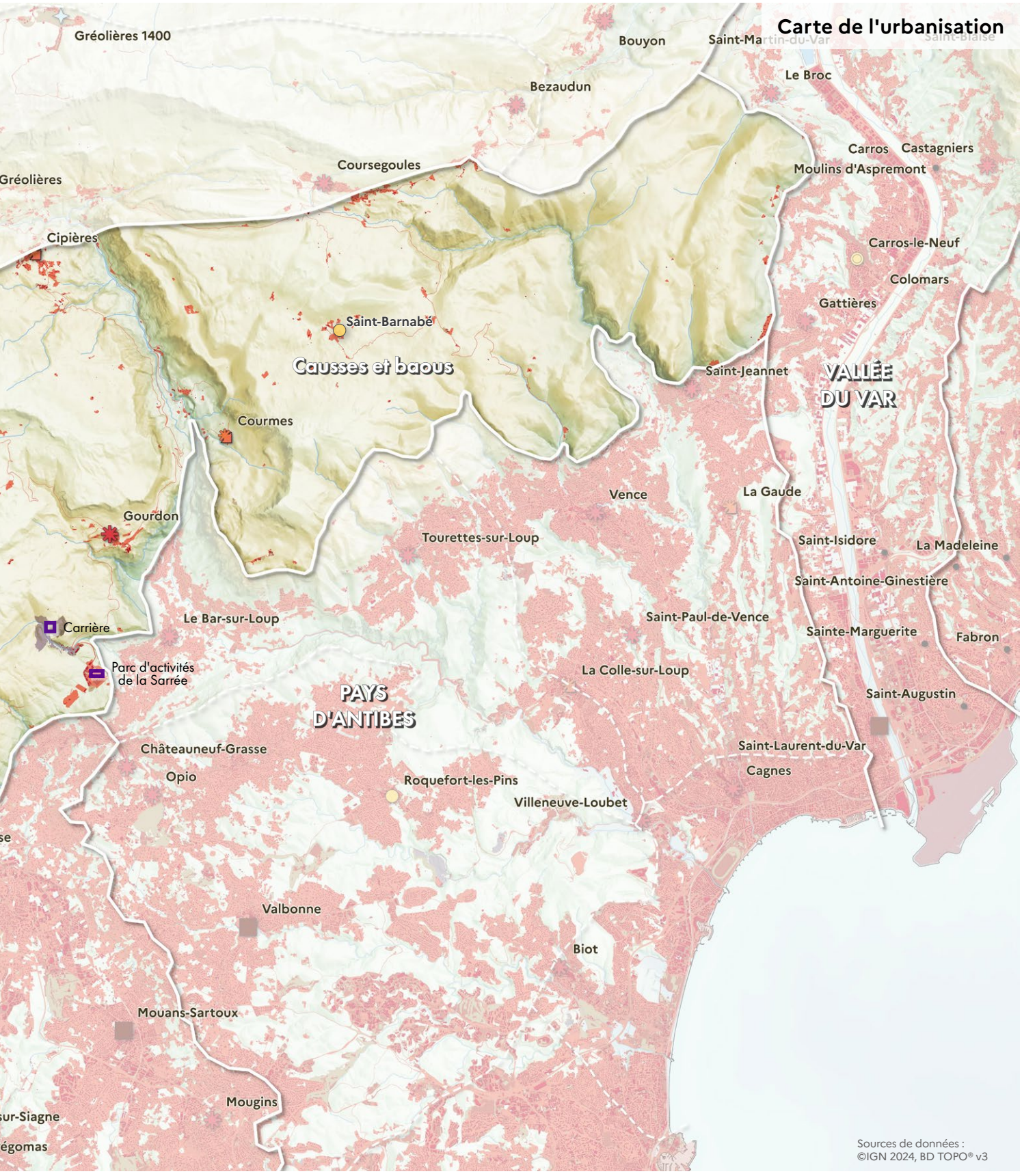

Typologie d'implantation des villes et villages

- Village de plaine ou de vallée
- Village perché
- Village étagé sur versant

Zones artificialisées

- Agglomération
- Carrière
- Zone d'activités
- Golf, autre site de loisirs

Routes et paysages

Un réseau de routes et de chemins qui témoignent d'une histoire millénaire

Un lieu de passage très ancien

Les grands plateaux, étendus entre Grasse, Vence et les contreforts des Alpes-Maritimes, forment un territoire aux paysages grandioses et sauvages, façonnés par des millions d'années d'érosion karstique. Ce vaste espace calcaire, parsemé de vallons encaissés, de crêtes rocheuses et de vastes étendues herbeuses, a longtemps été un lieu de passage et de vie pour les communautés locales. Les cartes révèlent non seulement la complexité du relief, mais aussi l'ingéniosité des réseaux routiers qui s'y sont développés, mêlant histoire et adaptation au terrain.

Dès l'Antiquité, ce secteur a été sillonné par des voies de communication rudimentaires, souvent héritées des déplacements pastoraux et commerciaux. Parmi les traces les plus anciennes et les plus emblématiques figurent les drailles, ces chemins de transhumance utilisés depuis des siècles par les bergers pour conduire leurs troupeaux entre les plaines littorales en hiver et les pâturages d'altitude en été. Les drailles de Caussols, comme celles qui relient la plaine du Var aux estives des Préalpes, ont joué un rôle essentiel dans l'économie agro-pastorale de la région. Ces sentiers, parfois larges de plusieurs mètres, étaient empruntés par des milliers de moutons et leurs gardiens, créant des liens entre les villages de la côte et les hameaux perchés des plateaux. Leur tracé, optimisé pour éviter les pentes trop raides et profiter des points d'eau, a souvent servi de base au réseau routier actuel, notamment pour les chemins ruraux et les pistes forestières qui quadrillent encore le territoire.

Les sources locales et les études archéologiques mentionnent la présence de portions de voie dites "romaines" traversant le plateau de Caussols, notamment entre Vence et Grasse. Ces vestiges, comme ceux de la "voie romaine du Plan de Gast" ou de la "Colle de Rougiès", sont encore visibles aujourd'hui et empruntent des tracés qui reliaient autrefois les vallées et les villages perchés de l'arrière-pays niçois. Certaines sections, comme celle qui part de la plaine de Caussols en direction de Gourdon, sont décrites comme des chemins empierrés, larges et rectilignes, caractéristiques des constructions romaines. Cependant, des recherches récentes suggèrent que ces voies pourraient en réalité dater du Moyen Âge et avoir été utilisées comme chemins de bergers ou voies de communication entre les vigueries (circonscriptions administratives médiévales), plutôt que d'être strictement d'origine romaine

Au Moyen Âge, les routes des plateaux de Caussols se sont structurées autour des besoins des communautés locales et des seigneurs féodaux. Les villages comme Gourdon, Courmes ou Cipières, souvent construits en hauteur pour des raisons défensives, étaient reliés entre eux par des chemins muletiers et des routes empierrées. Ces voies permettaient le transport des denrées agricoles, du bois, et des produits artisanaux, tout en assurant la communication entre les vallées et les zones montagneuses. La route menant à Gourdon, par exemple, était déjà un axe important pour le commerce entre l'arrière-pays grassois et la côte, notamment pour l'exportation des parfums et des huiles essentielles, activités économiques majeures de la région depuis le XVIe siècle.

Avec la Révolution industrielle et la modernisation des infrastructures au XIXe siècle, certaines de ces voies ont été élargies et stabilisées pour permettre le passage des chariots et, plus tard, des premiers véhicules motorisés. La construction de routes départementales, comme la D2 ou la D5, a marqué une étape décisive dans l'ouverture des plateaux. Ces routes, bien que sinueuses et parfois difficiles d'accès, ont permis de désenclaver les villages et de faciliter les échanges avec les villes voisines, comme Grasse ou Vence. Pourtant, en raison du relief accidenté et de la faible densité de population, le réseau est resté modeste, préservant ainsi le caractère isolé et sauvage de ces territoires.

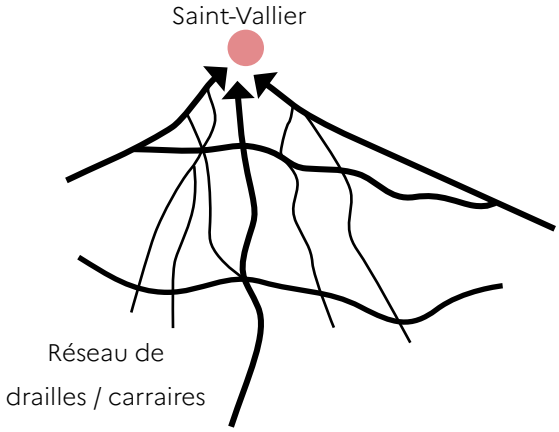

Le cadastre napoléonien renseigne les chemins, parfois très anciens, utilisés pour le déplacement des troupeaux. Quelques signes toponymiques sont sans équivoque aux abords de Saint-Vallier : carraire (draille), puits, bergerie. ©Archives départementales des Alpes-Maritimes

Aujourd'hui, les routes des grands plateaux incarnent un équilibre délicat entre modernité et tradition. Elles desservent les villages, comme Caussols, connu pour son observatoire astronomique, ou Courmes, niché dans sur les flancs du Loup. Ces axes routiers, bien que secondaires, sont vitaux pour les habitants, les agriculteurs et les artisans locaux, tout en attirant les visiteurs en quête de nature. Les anciennes drailles, quant à elles, ont souvent été réhabilitées en sentiers de randonnée, offrant aux visiteurs une immersion dans l'histoire et les paysages préservés de la région. Elles rappellent une époque où le rythme de la vie était dicté par les saisons et les déplacements des troupeaux, et où chaque chemin racontait une histoire de transhumance, de commerce et de vie communautaire.

Le défi actuel réside dans la préservation de ce patrimoine routier et paysager, tout en répondant aux besoins de mobilité et de développement durable. Les Grands plateaux, classés en partie en zones Natura 2000, constituent aujourd'hui un enjeu pour la biodiversité et le tourisme vert. Les routes, qu'elles soient goudronnées ou simples pistes, doivent être entretenues avec le souci de limiter leur impact sur l'environnement, tout en assurant une accessibilité suffisante pour les habitants et les visiteurs.

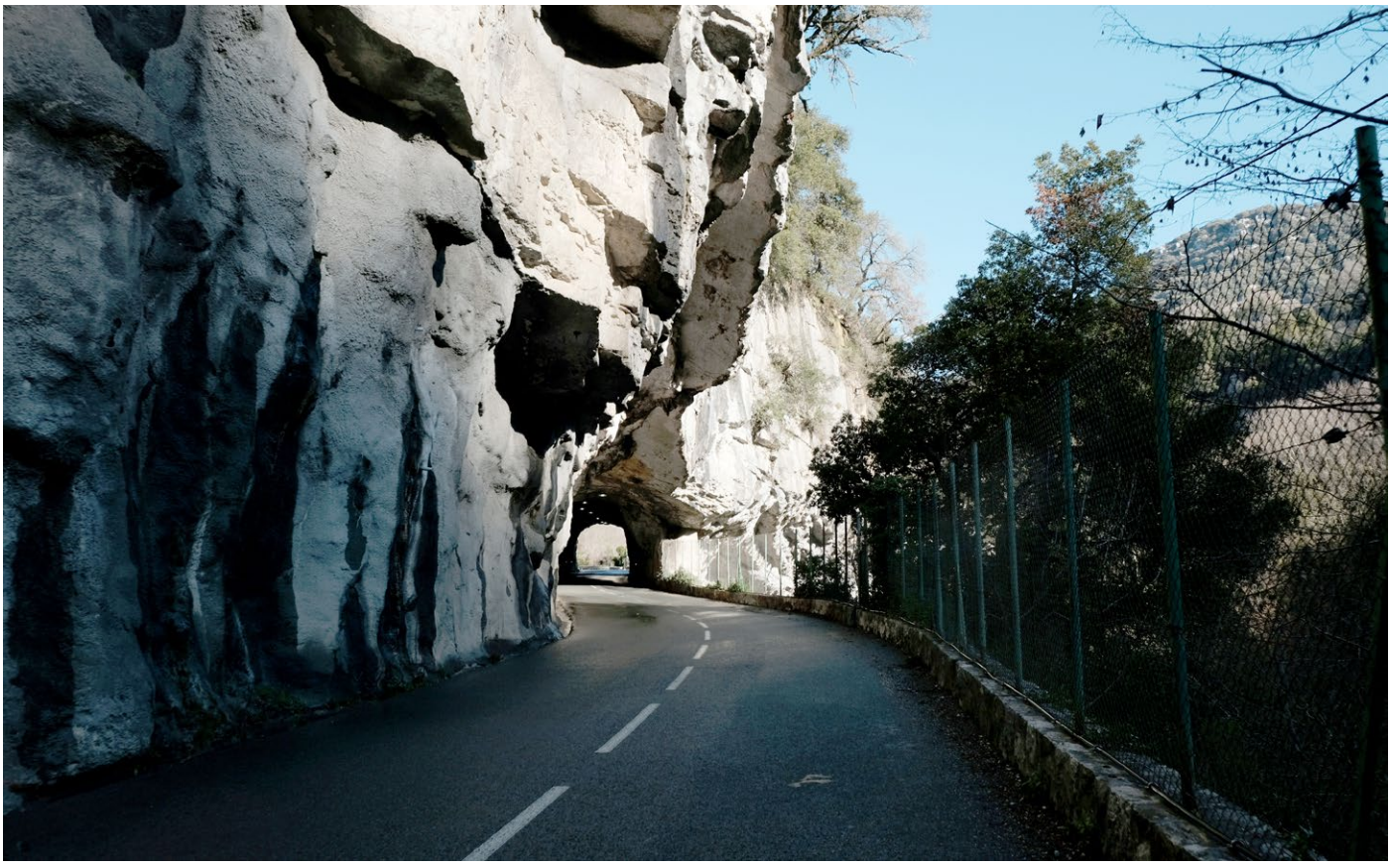

Route dans les gorges du Loup.

La Route Napoléon (RD6085)

La portion de la route Napoléon entre Saint-Cézaire-sur-Siagne et Escragnolles est l'un des tronçons les plus emblématiques de cet itinéraire historique, marqué par le passage de l'empereur en mars 1815 lors de son retour de l'île d'Elbe. Ce parcours, à la fois stratégique et spectaculaire, traverse des paysages sauvages et escarpés, témoignant de l'audace de Napoléon et de ses troupes face aux défis naturels des Préalpes d'Azur.

Le 2 mars 1815, après avoir quitté Saint-Vallier-de-Thiey, Napoléon et son armée empruntent un sentier étroit et périlleux, longé par les gorges de la Siagne. Ce chemin, aujourd'hui encore en partie visible, serpente entre les falaises et le fleuve, offrant des vues vertigineuses sur les eaux turquoise de la Siagne et les reliefs environnants. Le tracé, difficile et escarpé, met à rude épreuve les soldats et les mulets chargés d'or et de matériel. Les récits de l'époque rapportent même qu'une mule, transportant une partie du trésor impérial, glissa dans le ravin, perdant sa charge dans les flots. Malgré ces difficultés, Napoléon poursuit sa route, déterminé à rejoindre Escragnolles, où il fera halte.

Le tracé entre Saint-Cézaire-sur-Siagne et Escragnolles suit aujourd'hui en partie l'ancienne "route royale", un chemin empierré et bordé de murs de pierres sèches, qui témoigne de l'ingéniosité des constructions passées. Ce parcours, jalonné de vestiges historiques comme la chapelle Saint-Martin ou le vieux pont traversant la Siagne, est également riche en patrimoine archéologique. Des dolmens, des tumulus et des abris sous roche, datant de l'âge du Bronze, attestent d'une occupation humaine millénaire le long de cet itinéraire, bien avant le passage de Napoléon. Aujourd'hui, cette portion de route historique offre des points de vue exceptionnels sur la vallée de la Siagne et le plateau de Saint-Cézaire, notamment depuis le Pas de la Faye et de la Roche coupée.



Route Napoléon en 1963. ©Archives départementales des Alpes-Maritimes, 22 Fi 631009017


Les Sausses
Les Lattes
PRÉALPES
PROVENÇALES
Thorenc
La Ferrière
Valderoure
Caille
Séranon
Andon
La Doire
l'Audibergue-La
Moulière
Caussols
Escragnolles
RD6085
D5
Saint-Vallier-de-Thiey
Plateau de Saint-Cézaire
et de Saint-Vallier
Grass
Cabris
Saint-Cézaire-sur-Siagne
Spéracèdes
Peymeinade
Le Tignet
BASSIN
DE LA
SIAGNE
DÉPARTEMENT
DU VAR
Auribeau-s
N
0
1
5 km

Carte des infrastructures de transport



Routes

- Routes principales
- Routes importantes
- Routes secondaires

Chemins et sentiers

- Chemins agricoles
- Sentiers piétons

Unité de paysage n°8.1

Les causses et baous

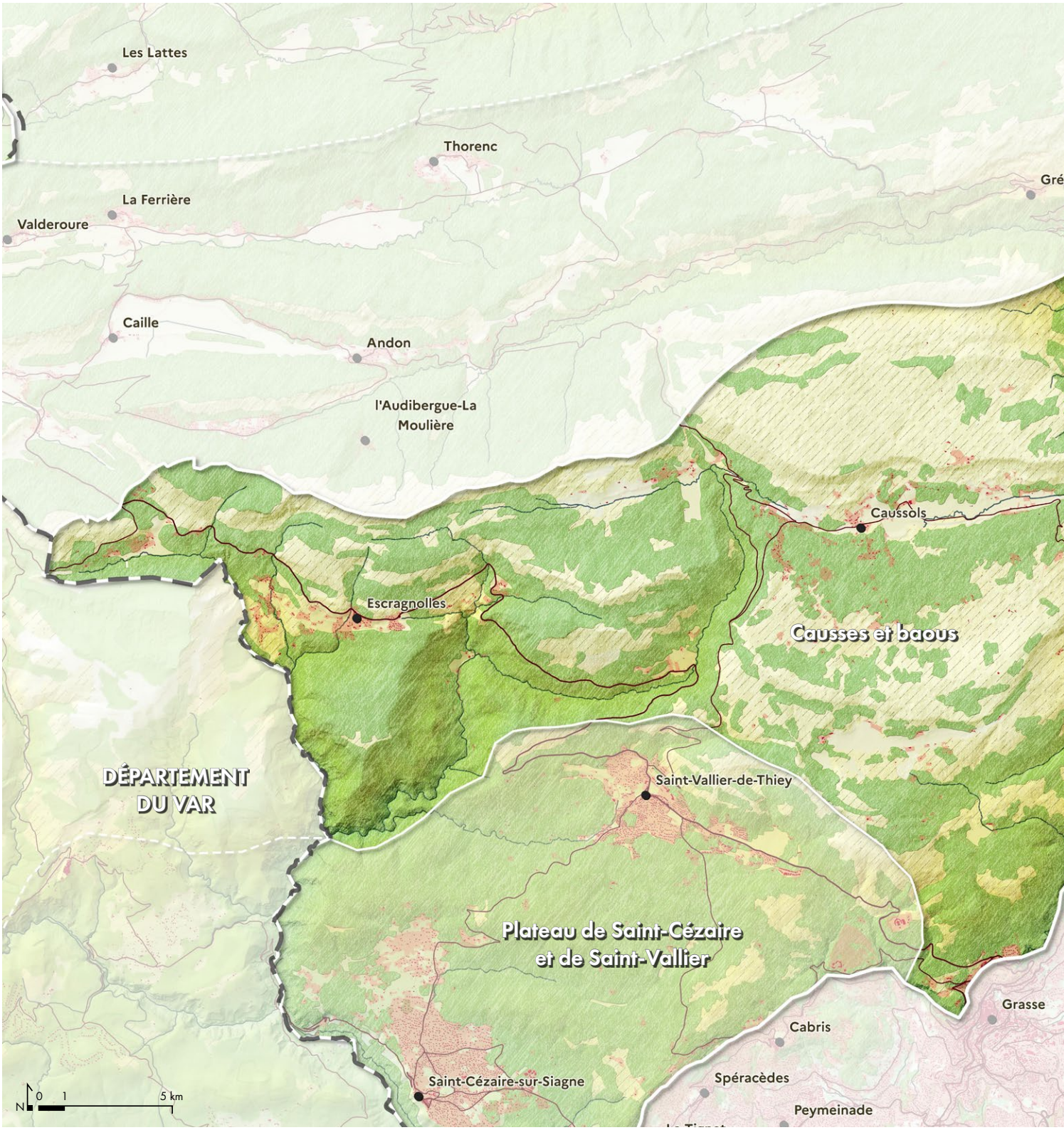

Caractéristiques de l'unité de paysage

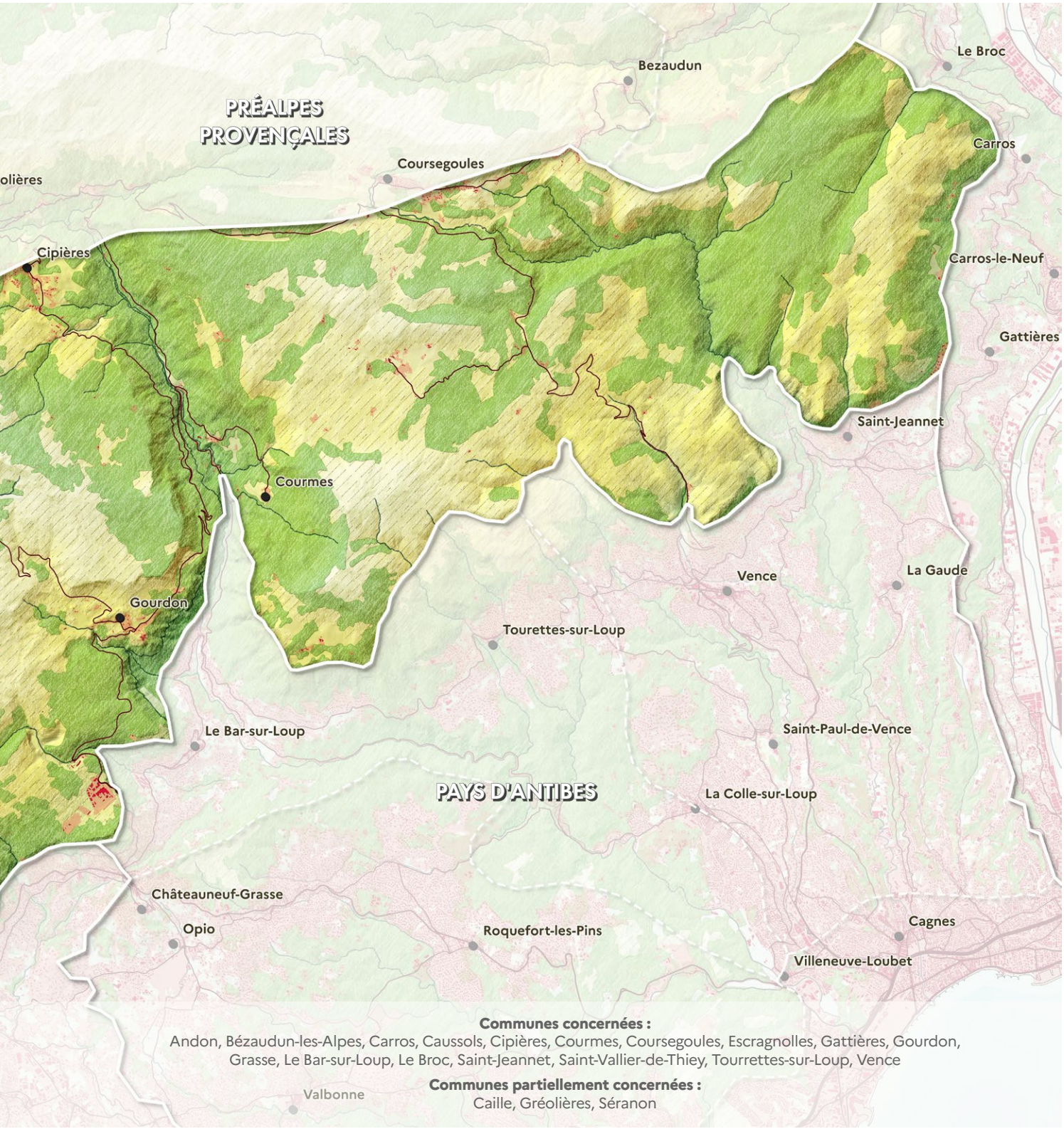

Caractéristiques de l'unité de paysage

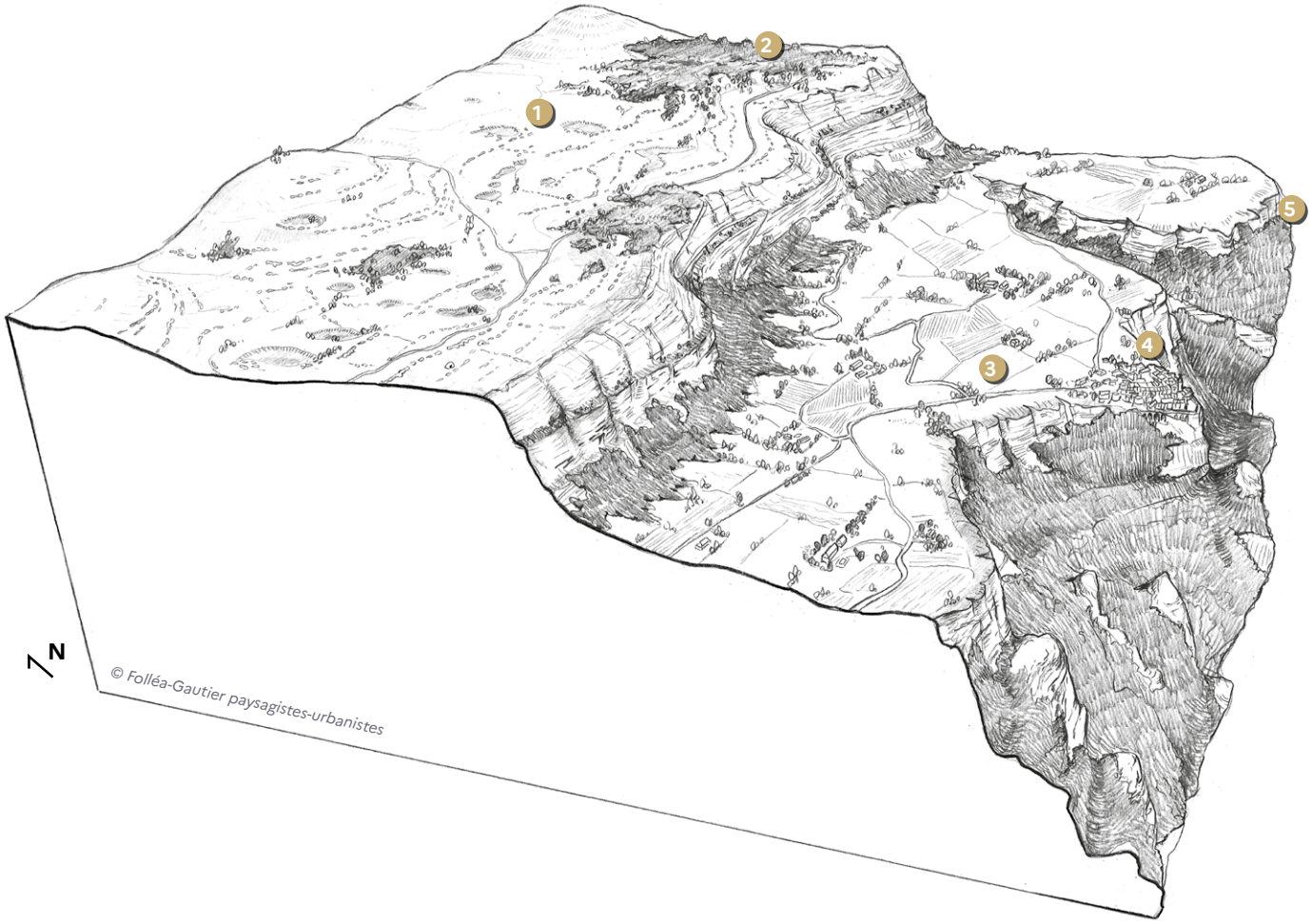

Caractéristiques de l'unité de paysage

Caractéristiques
de l'unité de paysage

1. Des plateaux calcaires arides marqués par les traces de l'agropastoralisme (murets, bories, clapiers, drailles, etc.)
2. Des boisements qui se développent avec la réduction du pâturage
3. Une plaine agricole cultivée et prairies
4. Des villages perchés sur des éperons rocheux
5. Des falaises calcaires et baous

L'unité de paysage des causses et baous se caractérise par un ensemble de plateaux calcaires arides (milieu karstique) organisé est-ouest. Ils sont étagés en plusieurs marches séparées par des crêtes abruptes ou falaises. Dans ce paysage « lunaire », les villages sont rares. Ils sont perchés sur des éperons rocheux, comme Gourdon, ou s'insèrent au cœur de grands espaces agricoles, comme Caussols. On y trouve de nombreux motifs paysagers de l'agropastoralisme : dolines cultivées, poljés, bories, murs en pierre sèche, drailles, etc.

L'unité de paysage trouve ses limites au nord par la crête à l'ouest de Cipières (les versants de la vallée du Loup et l'Audibergue font partie des Préalpes provençales). Au sud, la limite se trouve sur les baous, qui forment une limite naturelle franche entre cette unité de paysage et le bassin de la Siagne, le pays d'Antibes ou la basse vallée du Var. Cette unité de paysage se distingue du plateau de Saint-Cézaire et de Saint-Vallier par son caractère ouvert et beaucoup moins densément urbanisé.

Valeurs spécifiques
de l'unité de paysage

Les principales valeurs paysagères des causses et baous portent sur :

- *Des éperons rocheux en balcon sur la Mer*
- *De vastes plateaux calcaires ondulés de dolines*
- *Un patrimoine lié au pastoralisme ancestral*
- *Des villages perchés*
- *L'observatoire astronomique et sa silhouette « magnétique » dans le paysage*

Des éperons rocheux en balcon sur la Mer

Les tables calcaires des causses et baous s'érigent en belvédère et offrent des horizons lointains, notamment sur la baie des Anges.



Vue sur la mer depuis le Plan de Noves.



Pic des Courmettes. ©GoHolidays

De vastes plateaux calcaires ondulés de dolines

Le milieu karstique des causses est un milieu sec et aride, où l'eau s'infiltre immédiatement dans des cavités souterraines. Il forme des paysages de steppe où les arbres et arbustes ont du mal à se développer, hormis des boisements de pins sylvestres et des petits chênes pubescents. Ce paysage dénudé est composé de dolines, de poljé, de lapiaz, et chaos rocheux.

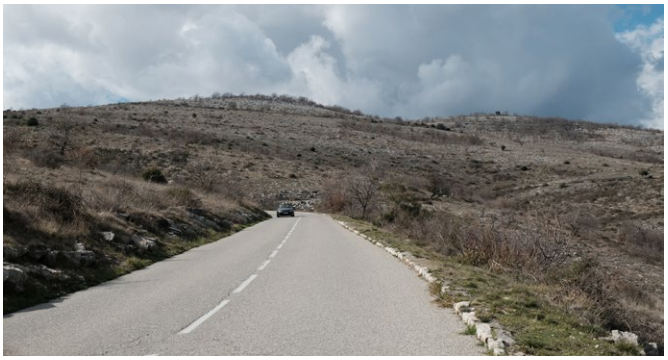

Paysage « lunaire » depuis le Col de Vence.



Ensemble de dolines sur le plateau de Calern.
©Laurent planson crequer



Lapiaz et chaos rocheux sur le plateau de Saint-Barnabé. ©Laurent planson crequer

Valeurs spécifiques de l'unité de paysage

Un patrimoine lié au pastoralisme ancestral

L'Homme a façonné le paysage des causses, laissant de nombreux témoignages visibles dans le paysage : bergeries, bories, puits, murets, restanques, clapiers, etc. Elles font la singularité des paysages caussenards dans le monde.



Terrasses en pierre sèche.



Borie de Caussols.



Silhouette villageoise remarquable de Cipières.

Valeurs spécifiques de l'unité de paysage

Des villages perchés

(Gourdon, Cipières, Courmes, Coursegoules) qui profitent des vues dégagées sur les plateaux et dont leurs implantations ont soigneusement évité les terres cultivables, limitées et précieuses, au profit de l'agriculture vivrière. Ils accueillent un patrimoine bâti riche, souvent hérité du Moyen-Âge.



Site perché de Gourgon.



Site perché de Gourgon.



L'observatoire astronomique et sa silhouette « magnétique » dans le paysage

Surplombant la crête du plateau de Calern, l'observatoire est un évènement très singulier qui, lorsqu'il neige, prend des allures d'autant plus lunaires. Son architecture futuriste et ses infrastructures astronomiques accrochent l'œil en particulier depuis le poljé de Caussols.







Site de l'observatoire enneigé et son architecture singulière.

Valeurs spécifiques de l'unité de paysage

Valeurs spécifiques de l'unité de paysage

Dynamiques d'évolution
de l'unité de paysage

Les principales dynamiques d'évolution des paysages des causses et baous portent sur :

- *La fermeture des paysages des causses*
- *L'urbanisation au-delà des bourgs historiques*

Depuis les années 1950, la principale dynamique d'évolution des paysages sur les causses et baous repose sur l'embroussaillement et le recul des activités pastorales. Cette dynamique est toujours à l'œuvre aujourd'hui. Par ailleurs, un phénomène d'urbanisation a eu lieu à proximité des bourgs.

La fermeture des paysages de terrasses

L'élevage pastoral entretient des espaces aussi bien privés que publics, sur des surfaces ouvertes (pelouses, prés), embroussaillées (landes) et boisées (divers types de bois : feuillus ou résineux). Il y a 11 600 hectares valorisés par l'activité pastorale, soit 50% du territoire du Plan d'Orientation Pastoral Intercommunal (POPI, SIVOM du Pays de Vence).

Le nombre d'éleveur présents sur cette unité paysagère est en constante diminution. Ils seraient moins d'une vingtaine. Cela a entraîné, mécaniquement, une réduction de la pression pastorale sur les espaces ouverts (prairies, pelouses, terrasses agricoles). En l'absence de fauche, de pâturage ou de brûlage dirigé, la dynamique végétale s'est engagée et les milieux ouverts se sont naturellement fermés. Cette dynamique peut être rapide : 7 à 10 ans pour une lande, 30 ans pour un boisement. Le type de végétation en place est un facteur déterminant dans la rapidité du phénomène. Les résineux, comme les pins sylvestres, qui ont une dissémination par le vent, une fertilité précoce (15 ans) et une facilité à s'installer dans les sols pauvres et arides, sont plus rapide que d'autres essences feuillues comme les chênes. L'embroussaillement est un cercle vicieux : plus les espaces sont enfrichés, moins ils sont appétents pour les troupeaux, plus ils se referment et réduisent les surfaces agricoles utiles pour l'élevage. La végétation qui s'installe produit une banque de graine qu'il est ensuite difficile de contrôler. Ces évolutions rapides ont un effet direct sur la perception des paysages : « *Les gens oublient que c'était ouvert avant. Une fois que les arbres se sont installés, ça va très vite.* » (Atelier de l'Atlas des Paysages).

Les secteurs les plus touchés par l'embroussaillement sont les lieux :

- Accidentés et difficiles d'accès ;
- Qui produisent une herbe moins qualitative et nutritive pour les animaux ;
- Éloignés des sièges d'exploitation ;
- Qui ne bénéficient pas d'un point d'eau ;
- À proximité immédiate d'une banque de graine.

Plusieurs secteurs ont, entre autres, fait l'objet d'un enfrichement significatif ces 25 dernières années :

- Abords du vallon de Pierre feu, au nord-ouest de Gourdon ;
- Les franges du Poljé de Caussol (au nord et au sud) ;
- Vallon de la Lubiane (côté ouest) ;
- Les rebords ouest de la Cagne.

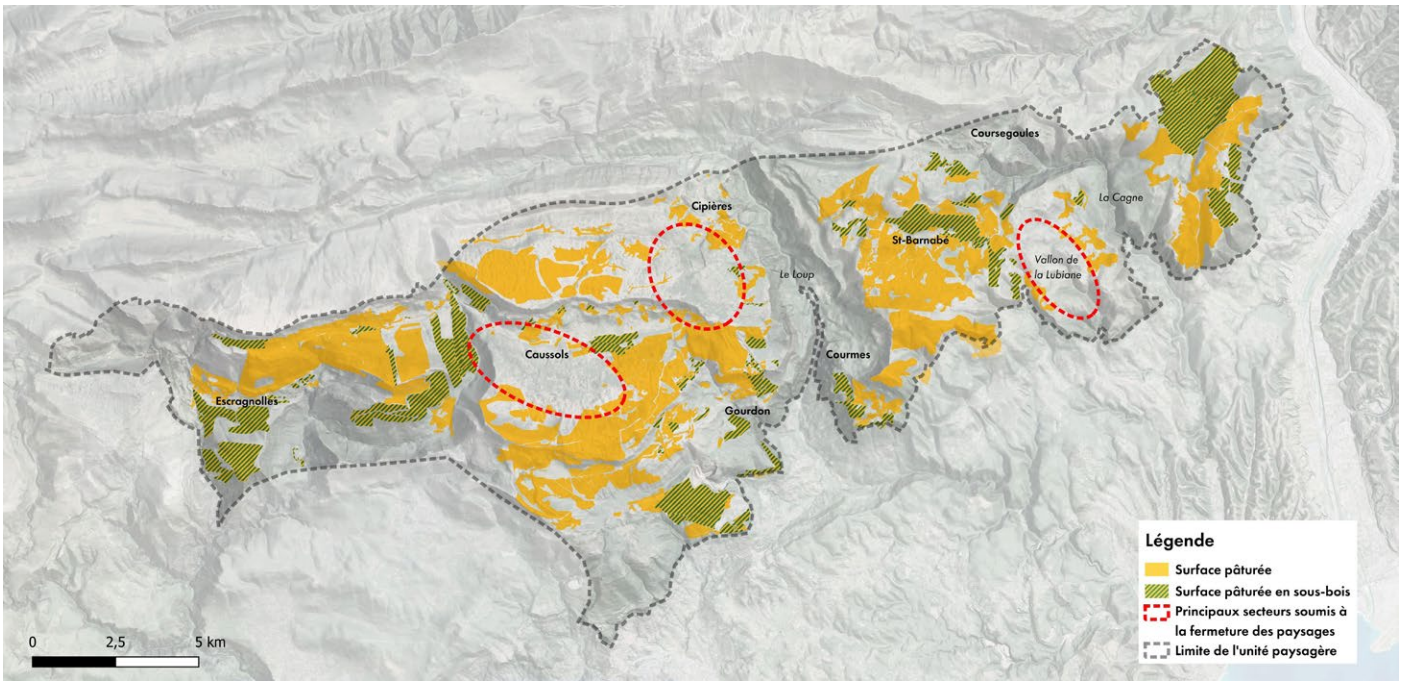

Carte des espaces pâturés selon le RPG 2022. Les secteurs qui s'enfrichent (en rouge) correspondent à des parcours qui ne sont plus pâturés.

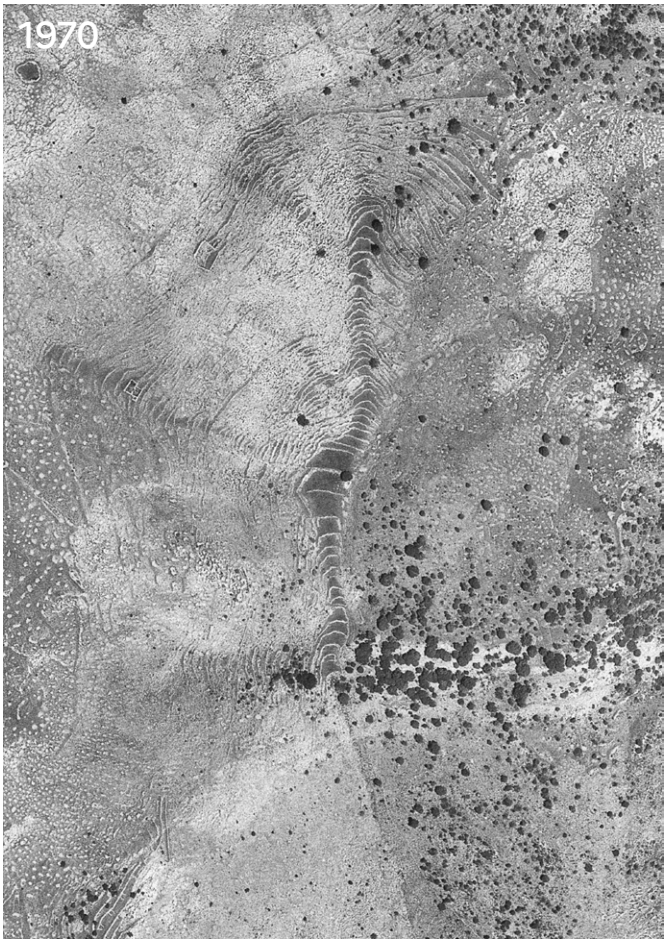



À l'est du Baou de la Gaude, les parcours se sont boisés à partir de la végétation existante. S'étendant au-delà de la combe, les plus grandes parcelles de terres cultivables ont persisté, tandis que les autres se sont boisées.

Dynamiques d'évolution de l'unité de paysage







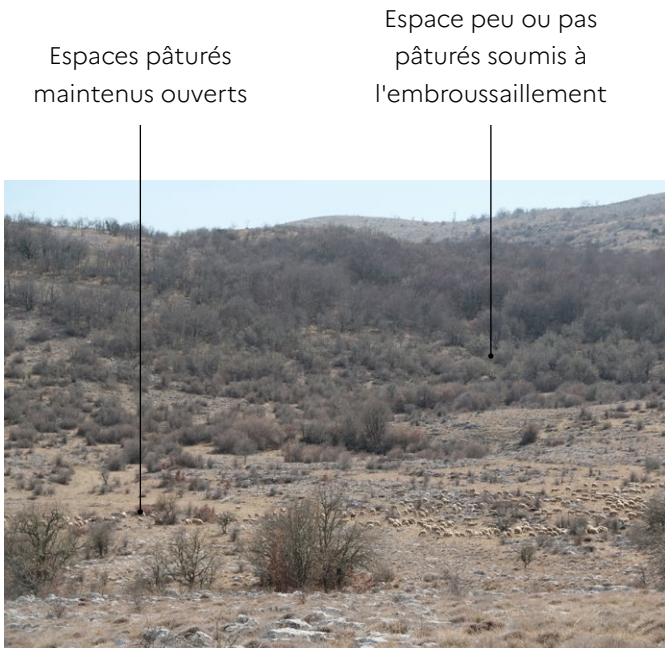

Fermeture des milieux à la Lubiane.

Dynamiques d'évolution de l'unité de paysage

À rebours de cette dynamique d'embroussaillement, quelques secteurs ont récemment fait l'objet d'actions de réouverture. Sur les rebords de la Colle de Rougiès (à l'est du plateau de Caussols) ou à Font Seque (au nord du plateau de Saint-Barnabé) des éclaircies ont eu lieu dans les boisements. Cela permet à la lumière de traverser les feuillages et de générer la pousse d'herbe. Ces parcelles sont ainsi accessibles et valorisées par les pâturages qui profitent de sous-bois ombragés.

Enfin, et bien qu'ils n'étaient pas volontaires, des incendies ont ponctuellement conduit à l'ouverture de milieux. Par exemple, plusieurs feux se sont déclarés sur le plateau de Caussols pendant l'été 2025.

Ailleurs sur le territoire, des brûlages dirigés sont organisés par Force 06 (Force Opérationnelle Risques Catastrophes Environnement des Alpes-Maritimes), afin de rouvrir des secteurs stratégiques d'un point de vue de l'activité pastorale. Par exemple, Coursegoules est une commune où des brûlages dirigés sont réalisés quasiment chaque hiver par Force 06. À l'échelle des Alpes-Maritimes les brûlages dirigés ne dépassent plus guère 350 ha/an ces dernières années, alors que les surfaces traitées atteignaient 4000 ha/an il y a 30 ans. Dans les faits, les brûlages répondent à une demande pastorale directement corrélée avec le nombre d'éleveurs qui a également était divisé par 10 sur le département.





Récente éclaircie dans les pins à Font Seque.





Récente éclaircie dans les pins sur le plateau de la Faye.

Dynamiques d'évolution de l'unité de paysage

L’urbanisation au-delà des bourgs historiques

Les causses et baous étant de grands plateaux peu habités, ils peuvent apparaitre moins touchés par l’urbanisation que d’autres unités paysagères du département. Toutefois, cette dynamique existe depuis les années 1980 et des constructions récentes sont toujours constatées dans les communes de Caussols et de Cipières (sites inscrits). La plupart des nouvelles constructions se sont développées hors des bourgs historiques regroupés, le long des routes et chemins. Elles tendent à former un mitage et peuvent s’installer dans les boisements, augmentant le risque d’incendie.





Au sud-ouest de Caussols, sur les rebords boisés du vallon de Nans, l’urbanisation s’est développée le long du chemin des Claps. Certaines constructions sont récentes et témoignent d’une dynamique d’évolution toujours à l’œuvre. En s’installant dans les boisements, ces constructions participent à l'augmentation du risque d’incendie. Une dynamique similaire s’observe aux abords immédiats et au sud du bourg de Caussols ainsi d’aux abords de Cipières.

Dynamiques d'évolution de l'unité de paysage

Dynamiques d'évolution de l'unité de paysage

Enjeux majeurs
de l'unité de paysage

Les enjeux majeurs de paysage des causses et baous portent sur :

- *Le maintien des espaces ouverts et du pastoralisme*
- *La qualité d'accueil du public et la cohabitation entre usagers*
- *La gestion du risque incendie*
- *La maîtrise de l'urbanisation regroupée dans les bourgs et la préservation des silhouettes de villages*
- *La qualité des espaces public villageois*

Le maintien des espaces ouverts et du pastoralisme

Les plateaux de Saint-Barnabé, Caussols et de Calern forment un grand paysage ouvert dévolue au pastoralisme. Il est toutefois concerné par la déprise et la fermeture des milieux (notamment la recolonisation par le Pin sylvestre). Au-delà d'une diminution de la singularité paysagère des causses, la fermeture des paysages a pour conséquence un affaiblissement progressif de la de biodiversité. Elle impacte en effet des milieux méditerranéens rares et d'une grande richesse, ainsi que les espèces adaptées aux pelouses sèches et aux landes (orchidées, lézards, papillons, oiseaux nicheurs au sol). Dans le même temps, elle augmente le risque d'incendie, notamment lorsque l'urbanisation s'est dispersée dans les boisements.

L'enjeu majeur de l'unité paysagère est donc de maintenir l'espace ouvert par le développement des activités pastorales. « *Il y a un besoin de maintenir et d'augmenter les espaces agricoles pour augmenter le nombre d'éleveurs. Il y a une vraie demande* ». (Ateliers de l'Atlas des Paysages)

Il s'agit, plus largement, de préserver ce qui fait la valeur des paysages caussenards :

- Le patrimoine de muret, bories, lapiaz, restanques, etc.
- Les terres valorisables pour les cultures (dolines)
- Les panoramas dégagés, en particulier depuis les crêtes

Plusieurs facteurs entravent les efforts visant à préserver les espaces ouverts. Tout d'abord, les troupeaux subissent une pression constante due à la prédation tout au long de l'année, ce qui complique leur gestion et leur protection. Ensuite, le morcellement de la propriété forestière et agricole rend difficile la mise en place d'actions collectives efficaces pour maintenir ces paysages, dont la logique de parcours nécessite une continuité des espaces. Des limites réglementaires, notamment en zone Natura 2000, peuvent générer des difficultés auprès des éleveurs qui souhaitent retrouver des prés de fauches (ces pratiques étant nécessaires pour l'éleveur et parfois restreintes par la réglementation Natura 2000). L'accès à la ressource en eau est également un sujet majeur pour le maintien de l'activité pastorale dans les parcours. Avec le réchauffement climatique, cela devient un enjeu majeur d'accompagner les éleveurs au développement de points d'eau dans les pâturages, par exemple sous forme d'impluviums ou de lavogne. Ces systèmes, dès lors qu'ils restent dans une dimension mesurée, utilisent des matériaux naturels (argile, pierre), et jouent astucieusement avec la microtopographie des sites, méritent d'être étudiés. Il en est de même avec l'installation de cabanes pastorales pour l'abri des bergers, beaucoup n'ayant pas accès à un logement lui permettant d'être aux côtés du troupeau. Enfin, la cohabitation avec d'autres activités de pleine nature, comme la randonnée ou les loisirs motorisés, exige un travail de sensibilisation et de coordination pour éviter les conflits d'usages. Le PNR et le SIVOM du Pays de Vence œuvrent pour le développement et la valorisation du pastoralisme sur le territoire, notamment par le biais du Plan d'Orientation Pastoral Intercommunal (POPI).

La qualité d'accueil du public et la cohabitation entre usagers

La multiplication des usages récréatifs (promenade, trail, VTT, équitation, etc.) peut générer des conflits d'usages, les pratiquants n'ayant pas toujours conscience des règles à adopter dans un espace naturel aussi fragile qu'indispensable à une activité professionnelle d'élevage. Ces tensions, parfois exacerbées entre les différents acteurs (agriculteurs, éleveurs, chasseurs, randonneurs…), rendent difficile la mise en œuvre de projets de gestion durable des pâturages et des paysages. Pour répondre à cette problématique, le PNR et le SIVOM du Pays de Vence mènent des opérations de communication et de sensibilisation auprès de tous les publics.



Une cohabitation entre des activités de loisirs (ici VTT), s'invite dans les parcours et ne sont pas toujours compatibles avec l'activité pastorale. ©CERPAM_POPI_2021

D'un point de vue des paysages, bien accueillir le public est avant tout une question de respect du site tout au long du parcours du visiteur. Ainsi, une attention devrait être portée à la qualité de la route (largeur maîtrisée, bas-côté enherbé, parapet en pierre, etc.), de l'aire de stationnement, des chemins, des points de vue, etc.

Les aires de stationnement sont des lieux hautement stratégiques qui méritent parfois d'être requalifiés. Ces sites portent notamment la responsabilité de correctement informer les visiteurs (sur les sentiers balisés, les règles à suivre, etc.) sans pour autant devenir envahissant dans la découverte des sites. C'est pourquoi la plus grande sobriété des aménagements devrait être systématiquement recherchée. Le PNR mène notamment un travail de signalétique pour mieux accueillir les randonneurs tout en respectant le travail d'élevage.

Au-delà de stationnement, il s'agit de pouvoir canaliser les flux, limiter les impacts sur ces milieux, et concilier ces usages avec l'activité agricole (utilisation de chien de protection par exemple).



Des aires d'accueil du public sobres, susceptibles d'être requalifiées dans les prochaines années. Une telle requalification contribuerait à renforcer l'attractivité de la route touristique du Col de Vence.

Enjeux majeurs de l'unité de paysage

La gestion du risque incendie

La gestion du risque incendie représente un enjeu majeur sur ce territoire, où la prévention et la défense de la forêt contre les feux doivent être renforcées, notamment en intégrant davantage l'élevage pastoral comme levier de prévention (maintien des espaces ouverts, entretien des coupe-feux et éclaircies, sylvopastoralisme). Dans certains cas, les troupeaux peuvent passer sur des anciennes « planches, restanques » à proximité des villages pour freiner la dynamique d'enfrichement.

Si les gorges, grâce à leur humidité et à leur végétation, restent peu exposées aux feux, les forêts de résineux des plateaux et des ubacs présentent un risque aggravé par l'accumulation de bois mort (conséquence du dépérissement des pins sylvestres lié au changement climatique). À Caussols, le Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF) joue un rôle clé en surveillant les pratiques des visiteurs, en sensibilisant le public et en intervenant rapidement en cas de départs de feu, notamment ceux liés aux bivouacs. La préservation des zones boisées apparaît aujourd'hui comme un enjeu d'importance, invitant à une vigilance particulière quant à l'implantation de nouvelles constructions.

La maîtrise de l'urbanisation regroupée dans les bourgs et la préservation des silhouettes de villages

L'unité paysagère étant majoritairement classée au titre des sites, (dont le plateau de Caussols récemment en 2016), la dynamique d'urbanisation est strictement contrôlée. Toutefois, les abords des villages et Caussols et de Cipières demeurent inscrits et leur protection est relativement moins forte.

L'ouverture de terrains à l'urbanisation soulève des risques : la perte de terres agricoles propices à la culture ou au pré de fauche (comme les dolines), la fragmentation des bourgs traditionnels qui altère leurs silhouettes emblématiques, et l'augmentation des risques d'incendie en zone boisée.

Une vigilance est donc souhaitée sur les sites inscrits et sur l'accompagnement dans le développement des exploitations agricoles (bergeries, points d'eau, logement de berger, etc.) « *Il y a des règles strictes sur le PLU qui ne sont pas forcément permissif pour loger. Il faut prouver que c'est nécessaire à l'activité agricole. Il y a eu trop d'abus par le passé.* » (Ateliers de l'Atlas des Paysages)



Dispersion de l'urbanisation aux abords de Cipières.



Bâtiment d'activité dans une combe.

Enjeux majeurs de l'unité de paysage



Des constructions (volumes, couleurs, etc.) et leurs abords (accès, fondations, terrassements, etc.) se différenciant des maisons caussenardes.

Développement d'une activité dans une combe

Extension urbaine loin du bourg



Le développement d'activités en périphérie de Cipières et l'urbanisation progressive de ses abords soulèvent des enjeux d'insertion paysagère. L'implantation d'équipements dans une combe peut poser question quant aux conditions de gestion de l'eau, tandis que certaines constructions pavillonnaires situées sur les points hauts tendent à atténuer la perception du centre ancien.

Enjeux majeurs de l'unité de paysage

La qualité des espaces public villageois

Les espaces publics villageois des causses et baous profitent parfois de vrais trésors : des calades remarquables, des ruelles pavées, des places vivantes, etc. Les petits bourgs perchés comme Gourdon ou Cipières souvent construits sur des bases médiévales, offrent aussi des points de vue remarquables sur les plateaux qu'ils dominent ou sur la mer. Ce patrimoine, qu'il soit dans les sols, les façades, les formes urbaines, le végétal, est à soigner et mettre en valeur.

Les villages ne profitent pas toujours d'un patrimoine bâti et ont parfois perdu leur intérêt patrimonial. La voiture individuelle occupe une place prédominante au détriment des autres usages et du végétal. Dans ces situations-là, la qualité des espaces publics constitue un levier propice pour la revitalisation des villages et l'amélioration du cadre de vie des habitants.



Gourdon, un « nid d'aigle » dominant les gorges du Loup. Un bourg patrimonial avec une forte présence de la pierre au sol et sur les façades.



Cipières : un centre villageois historique où la voiture individuelle mériterait d'être davantage contenue afin de mettre en valeur un cadre de vie recherché.





Le centre de Caussols se distingue des villages médiévaux voisins par une organisation plus ouverte et plus aérée. Actuellement dominé par les fonctions de circulation et de stationnement, il pourrait favorablement faire l'objet d'une requalification visant à renforcer la place du végétal, le confort des usagers et la qualité des espaces publics.

Enjeux majeurs de l'unité de paysage

L'enfouissement des réseaux et la maîtrise des panneaux publicitaires

Dans les grands paysages dégagés des causses et baous, chaque émergence verticale, chaque panneau, chaque réseau aérien (comme la ligne THT sur le plateau de Calern) a une incidence non négligeable.

Les traversées de bourgs ou les sites visités méritent parfois une simplification, harmonisation ou réductions des panneaux de signalisation. Un travail avec les pouvoirs publics pourrait être mené pour améliorer la signalétique routière en site classé ou inscrit. Ailleurs dans les Alpes Maritimes, comme dans les gorges de Daluis et du Cians, les panneaux sont travaillés pour s'insérer discrètement dans le paysage des gorges rouges.

Pour toute extension de réseaux, il serait utile d'intégrer la sensibilité des milieux naturels et des paysages, afin de limiter ces petites ou grandes infrastructures qui contrastent avec l'ouverture et la cohérence des sites. Une réflexion sur l'enfouissement des réseaux ou leur intégration paysagère serait propice à l'harmonie des espaces.



Des panneaux envahissants le long de la route.

Unité de paysage n°8.2

Le plateau de Saint-Cézaire et de Saint-Vallier

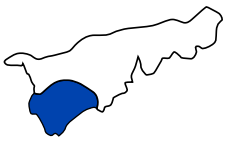

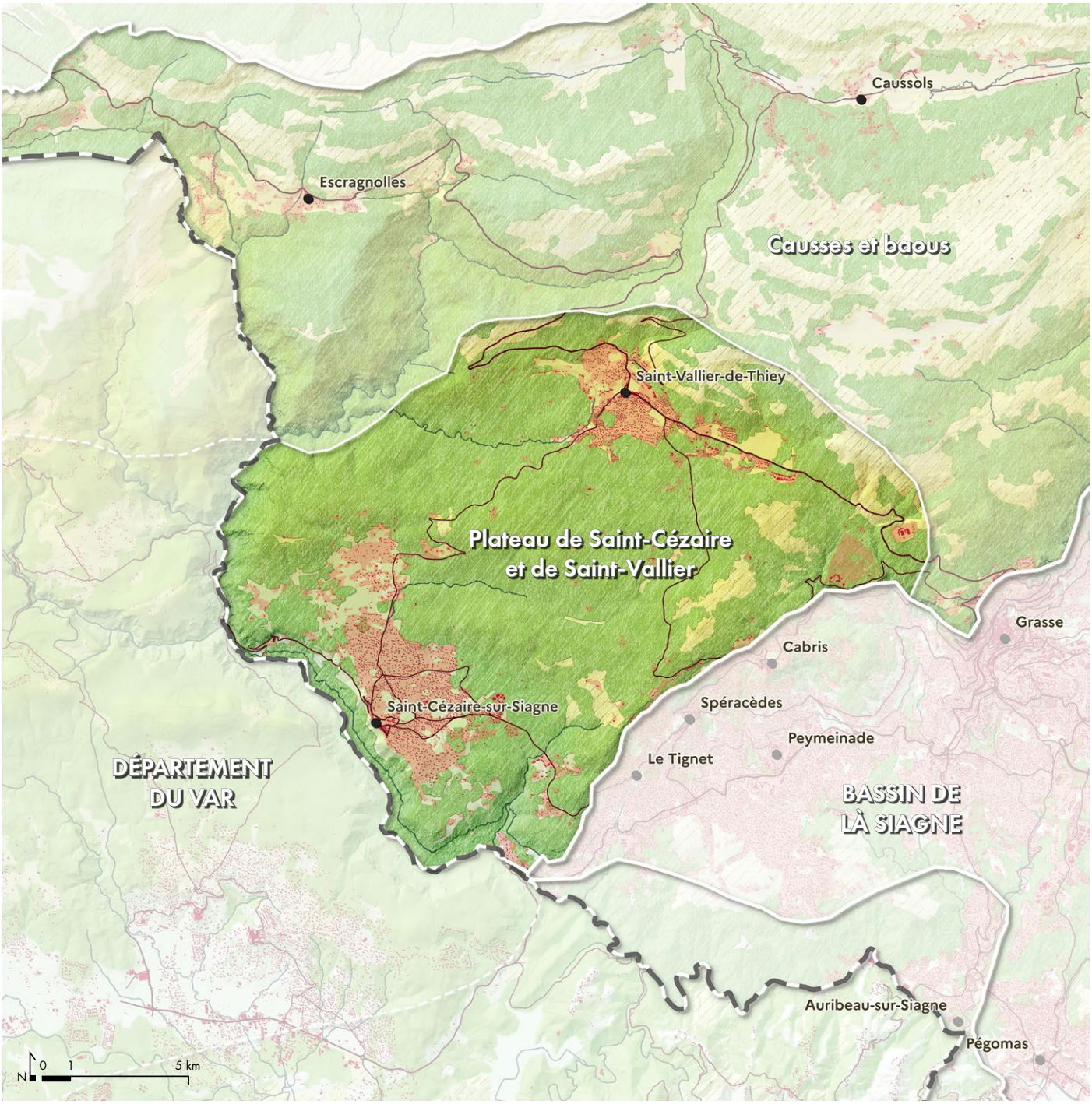

Communes concernées :
Cabris, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Vallier-de-Thiey, Spéracèdes

Communes partiellement concernées :
Grasse, Le Tignet

Caractéristiques de l'unité de paysage

Caractéristiques
de l'unité de paysage

1. Des villages historiques regroupés
2. Des restes de parcelles oléicoles en terrasses
3. Un étalement urbain sur le plateau agricole
4. Des boisements spontanés qui occupent une grande partie des anciens espaces pâturés



L'unité de paysage du plateau de Saint-Cézaire et de Saint-Vallier se caractérise par une forte présence de la forêt et deux villes étalées au nord et au sud. Elle est composée de motifs paysagers de l'agropastoralisme, d'anciennes terrasses oléicoles remarquables et de traces d'occupation humaine très ancienne. Toutefois, ces traces restent peu visibles sous la végétation ou l'urbanisation.

L'unité de paysage trouve ses limites au nord dans la puissance des reliefs et le bassin versant de la Siagne et du Nans. Au sud, la limite se trouve naturellement avec la vallée de la Siagne, même si les paysages de plateaux calcaires boisés se poursuivent sur l'autre rive, dans le département du Var. À l'est, les ruptures topographiques fortes et les extensions de l'urbanisation du Tignet, de Spéracèdes ou de Cabris marquent la limite de l'unité de paysage avec le bassin de la Siagne.

Valeurs spécifiques
de l'unité de paysage

Les principales valeurs paysagères du plateau de Saint-Cézaire et de Saint-Vallier portent sur :

- *Le village de Saint-Cézaire, une vigie sur la vallée de la Siagne*
- *Le village de Saint-Vallier-de-Thiey, un bourg historique sur la Route Napoléon*
- *Des oliveraies remarquables*
- *Un patrimoine de muret, bories et de puits*

Le village de Saint-Cézaire, une vigie sur la vallée de la Siagne

Perché sur un éperon rocheux, le bourg historique de Saint-Cézaire domine la vallée de la Siagne. À l'ouest, son noyau médiéval fortifié se révèle en îlots organiques. Certains ont été démolis, offrant des points de vue saisissants et de petites places animées par de grands arbres isolés.

Le patrimoine du village se déploie à l'est et au nord, entre héritage roman, incarné par l'église Notre-Dame de Sardaigne, et faubourgs du XIXe siècle. Ces derniers sont rigoureusement organisés avec un réseau de rues rectilignes qui souligne des perspectives est-ouest. Elles mettent notamment en valeur des édifices emblématiques comme l'église romane, le château d'eau ou le lavoir.

En contrebas du centre historique, sur une zone inondable, des puits du XVIe siècle, récemment restaurés, rappellent l'histoire et l'importance de l'eau dans ce milieu karstique.





À l'emplacement d'un ancien îlot médiéval démoli se trouve un point de vue remarquable sur la vallée de la Siagne.





Les rues de faubourgs du XIXe (Rue de l'Égalité, rue du Château d'Eau, rue Victor Hugo, rue des Poilus) offrent des perspectives remarquables.



Un patrimoine bâti diversifié (église, lavoir, etc.).



Des arbres remarquables à chaque place du centre ancien.

Valeurs spécifiques de l'unité de paysage

Le village de Saint-Vallier-de-Thiey, un bourg historique sur la Route Napoléon

Ancienne seigneurie, puis station climatique estivale prisée par les familles de Grasse au XIXe siècle, Saint-Vallier abrite un patrimoine médiéval fortifié et une église romane. Le bourg est traversé par la Route Napoléon et présente de nombreux signes du passage de l'empereur en 1815 (toponymie, colonne de Napoléon, façades décorées, etc.).

Un grand pré verdoyant et rigoureusement ceinturé d'un mail de Marronnier offre un espace respiration singulier et valorisant. Un ensemble d'anciennes drailles (ou carraires) convergent vers le bourg au sud.



Vue du village de Saint-Vallier-de-Thiey et du grand pré. ©Archives départementales des Alpes-Maritimes, 3 Num 20160530/26

Valeurs spécifiques de l'unité de paysage

Des oliveraies remarquables

Sur la route D5, entre Saint-Vallier et Saint-Cézaire, de grandes oliveraies se déploient en terrasses, structurées par des murs est-ouest d'une très grande largeur et faible hauteur. Ces terrasses montrent l'importance de l'effort humain sur plusieurs siècles pour rendre ces terrains cultivables.



Murs en pierre sèche très épais formant des terrasses remarquables.

Un patrimoine de muret, bories et de puits

Plus largement, le plateau de Saint-Cézaire et de Saint-Vallier est jalonné d'un patrimoine typique des causses. L'emploi de la pierre est prédominant. La singularité se trouve majoritairement sur l'omniprésence des puits. Certains d'entre eux sont très anciens et témoignent de l'importance de l'accès à l'eau dans ces territoires secs, pour l'élevage, les cultures ou l'habitat.

Par ailleurs, le plateau de Saint-Cézaire et de Saint-Vallier accueille un foisonnement de sites historiques : oppidum, enceinte de l'Age de Fer, tombes, dolmens et tumuli. Intelligemment positionnés par rapport au terrain, ils soulignent les crêtes et reliefs de l'unité paysagère.



Borie des Croutils. ©M.Royon, Panoramio

Dynamiques d'évolution
de l'unité de paysage

La principale dynamique d'évolution des paysages du plateau de Saint-Cézaire et de Saint-Vallier porte sur :

- *L'étalement urbain de Saint-Vallier et Saint-Cézaire*

Depuis les années 1950, la principale dynamique d'évolution des paysages sur le plateau de Saint-Cézaire concerne l'urbanisation de Saint-Cézaire-sur-Siagne et Saint-Vallier-de-Thiey. Celle-ci s'accompagne d'une fermeture des paysage caussenard au sud de Saint-Vallier, bien que le plateau était déjà en partie boisé dans les années 1950.

L'étalement urbain de Saint-Vallier et Saint-Cézaire

Depuis les années 1960, les deux bourgs de Saint-Vallier et Saint-Cézaire connaissent un phénomène d'étalement urbain spectaculaire de maison individuelle en quartier pavillonnaire. Les plaines et les prés à proximité des bourgs ont été entièrement recouverts par les constructions, parfois de façon anarchique, sans tenir compte de la structure paysagère existante : un paysage ordonné par des terrasses et des chemins.

Cette dynamique est toujours active ces 20 dernières années et peut conduire à une augmentation du risque d'incendie et à la dégradation de la centralité des bourgs historiques regroupés. Les terrains restants non construits sont aujourd'hui soumis à une spéculation foncière qui entretient le phénomène d'enfrichement (abandon des pâturages, des oliveraies, etc.).



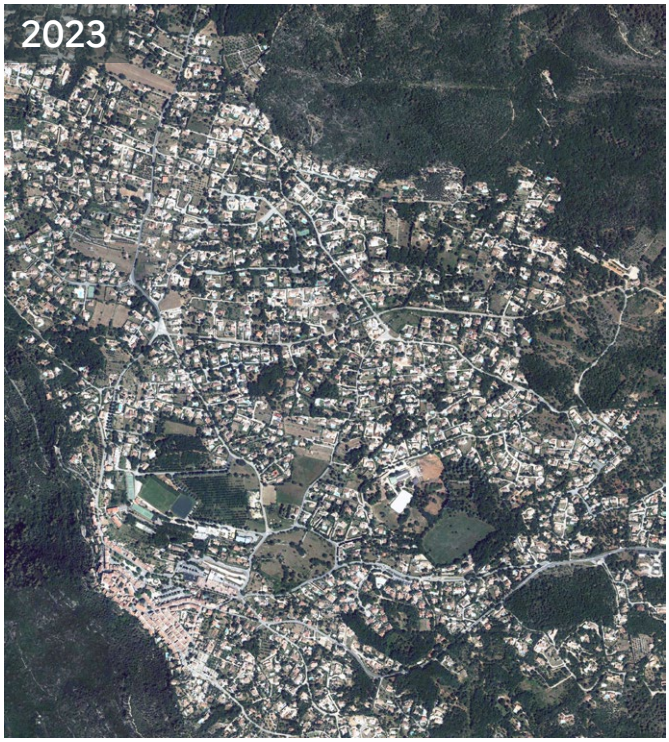

Développement de l'urbanisation de Saint-Cézaire.





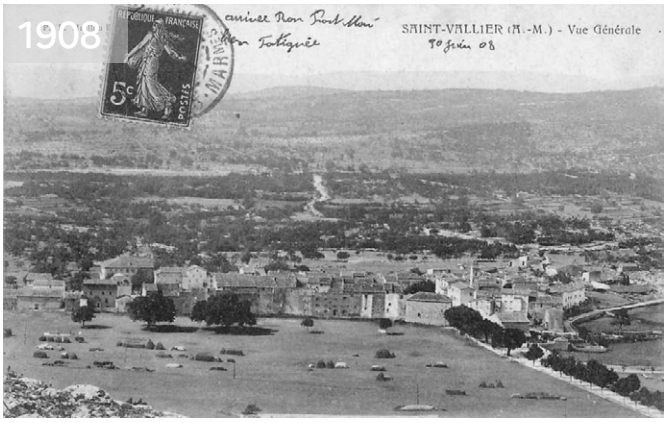



Le développement urbain de Saint-Vallier dans les boisements accentue le risque d'incendie et pose des problèmes d'artificialisation des sols, de dépendance à la voiture, de ramassage scolaire, de gestion de l'assainissement, etc.





Développement de l'urbanisation de Saint-Vallier.

Dynamiques d'évolution de l'unité de paysage

Sur ce territoire, pourtant en recul par rapport à l'attractivité du littoral, l'urbanisation mériterait quelques attentions :

- le relief : après avoir conquis les plaines, les constructions ont tendance à gagner les pentes, voire à dépasser les crêtes. (À Saint-Vallier : Chemin des puits, les Roumeguières, les Cistes, les Argeiras, la Calade, Préfontaine, etc. À Saint-Cézaire : les abords de la Grotte Saint-Cézaire, l'Adrech)
- la qualité des terres : l'urbanisation ne tient pas compte de la fertilité des terrains artificialisés. L'implantation historique des bourgs était judicieusement choisie pour épargner les terrains propices à la fauche ou aux cultures.
- le patrimoine historique : les constructions n'ont pas toujours tenu compte des sites historiques en respectant un recul ou une coupure d'urbanisation.

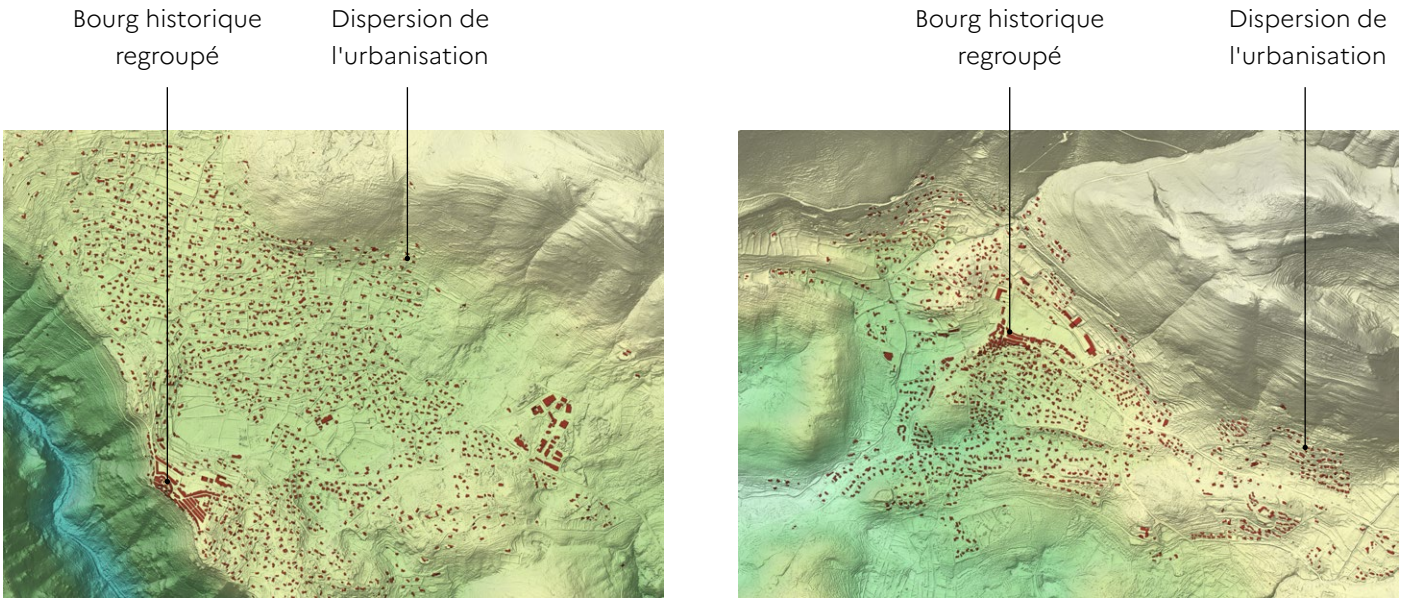

Dispersion de l'urbanisation de Saint-Cézaire (à gauche) et de Saint-Vallier (à droite).

Dynamiques d'évolution de l'unité de paysage

La dynamique d'urbanisation des deux bourgs, encore à l'œuvre, montre des limites :

- Une augmentation du risque d'incendie ;
- Une artificialisation de terrains propice à la culture ou au pâturage, limitant le potentiel d'autonomie alimentaire locale ;
- Une augmentation de la dépendance à la voiture pour de courts trajets et un développement important des espaces de stationnement au détriment d'autres usages;
- Une dilution de l'effet de centralité des bourgs anciens, des vues et perspectives ;
- Une perte progressive du patrimoine de muret ;
- Une diminution de l'intérêt des paysages par la multiplication des clôtures ;
- Une fragmentation des milieux et des continuités écologiques inhérentes aux paysages de plateau calcaire.



Exemple de constructions récentes.

Enjeux majeurs
de l'unité de paysage

Les enjeux majeurs de paysage du plateau de Saint-Cézaire et de Saint-Vallier portent sur :

- *La maîtrise de l'urbanisation diffuse et la qualité des espaces publics*
- *La gestion du risque incendie*
- *La qualité des routes*
- *La préservation et la mise en valeur du patrimoine*

La maîtrise de l'urbanisation diffuse et la qualité des espaces publics

Dès lors, il s'agirait de limiter l'étalement urbain et de préserver les coupures d'urbanisation fragile (comme celle de Saint-Cézaire, au niveau des Puits de la Vierge, inscrite en zone *non aedificandi* au PLU), mais aussi de pouvoir requalifier les espaces publics et encadrer les limites entre espaces publics et privés. Il s'agirait de porter une attention particulière à :

- La qualité des rues et des chemins, notamment les anciennes drailles
- La qualité des clôtures et des limites parcellaires en mobilisant davantage le savoir-faire des murs en pierre sèche et la ressource locale.
- La transparence des clôtures
- L'enfouissement des réseaux
- L'organisation et la qualité des poches de stationnements en lien avec la valorisation du patrimoine arboré et urbain



Un arbre remarquable qui mériterait davantage de mise en valeur.

La gestion du risque incendie

La gestion du risque incendie représente un enjeu majeur sur ce territoire, où la prévention et la défense de la forêt contre les feux doivent être renforcées. Cette gestion est d'autant plus importante que l'enfrichement progresse aussi vite que l'urbanisation en milieux boisés. La sensibilisation du public, en particulier sur les chemins de randonnées parait également indispensable.

La qualité des routes

La Route Napoléon comme la D5 reliant Saint-Vallier à Saint-Cézaire sont des routes paysage offrant de remarquables vues sur le plateau. Il s'agirait de préserver les qualités de ces routes, et par endroit les requalifier afin de maintenir leur largeur. Une vigilance particulière est à avoir sur les cols (valorisation des vues, requalification des bas-côtés, organisation du stationnement) et les entrées de villes (valoriser les alignements d'arbres et bas-côtés enherbés, maintenir une largeur étroite, éviter les ronds-points au profit de carrefour en croix).

La préservation et la mise en valeur du patrimoine

L'unité paysagère du plateau de Saint-Cézaire et de Saint-Vallier dispose d'un patrimoine extraordinairement riche et varié. Le PNR organise des balades pour le découvrir dans sa diversité : Itinéraires du patrimoine roman des Préalpes d'Azur, randonnée géologique et mégalithique à Saint-Cézaire-sur-Siagne, etc.
Les communes peuvent également être porteuses de projet de valorisation. C'est le cas de Saint-Cézaire avec un récent projet de sécurisation et de mise en valeur du site des Puits de la Vierge.

D'autres projets sont en cours et méritent un suivi particulier, comme celui de la réhabilitation de l'ensemble Riviera 2 à Saint Cézaire, un patrimoine du XXe siècle abandonné depuis plus de 30 ans.



Remarquable restauration et mise en valeur du site des puits à Saint-Cézaire. ©Clubphoto S-C-s-Si

Enjeux majeurs de l'unité de paysage

ALPES-MARITIMES
LE DÉPARTEMENT 06

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Maîtrise d'ouvrage : **Département des Alpes-Maritimes**

Partenaires : **DREAL PACA, DDTM06**

Réalisation : **Agence Folléa-Gautier paysagistes-urbanistes + IKUKI, 2026**